



LES CIGOGNES^{n°} 37

BULLETIN COMMUNAL DE SAINT-HIPPOLYTE • JANVIER 2014 • WWW.SAINT-HIPPOLYTE-ALSACE.FR



- Page 1** **Le mot du maire**
- Page 2** **CHRONIQUE 1913**
- Page 5** **Le maire GUSTAVE CHEVROTON**
- Page 6** **DÉCEMBRE 1944, LA LIBÉRATION**
- Page 8** **DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL**
- Page 10** **TRAVAUX ET RÉALISATIONS**
- Page 16** **2013 à L'école**
- Page 18** **POMPIERS ET SIVU**
- Page 19** **SLOW-UP**
- Page 20** **SDEA**
- Page 21** **ASSOCIATIONS**
- Page 24** **FÊTE DES aînés**
- Page 26** **ÉTAT CIVIL**
- Page 27** **ANNIVERSAIRES**
- Page 28** **MAISONS FLEURIES**
- Page 30** **ÉLECTIONS**
- Page 32** **ADRESSES - INFOS PRATIQUES**
- Page 33** **DÉCLARATION DES RÉCOLTES**
- Page 34** **MANIFESTATIONS 2014**

Les Cigognes de Saint-Hippolyte

Bulletin Communal n°37

Janvier 2014

Remerciements à tous ceux qui ont participé
à la rédaction ou à l'illustration de ce bulletin.

Directeur de la publication : Claude Huber

Dépôt légal : janvier 2014

Conception et impression : Sinac - Sélestat

Le mot du Maire

Au moment d'écrire ces lignes, les travaux de notre salle des fêtes arrivent à leur terme. Entièrement rénovée, équipée et mise aux normes d'accessibilité, cette salle offrira de nombreux services à ses utilisateurs, associations, particuliers, collectivités.

Honneur aux anciens. Ce sont eux qui auront fait l'ouverture avec le repas des aînés de la commune, le 15 décembre.



La vie communale ne se résume pourtant pas qu'à ce seul investissement.

Le nouvel aménagement de la grand-rue offre une vision plus colorée et séduisante de notre village. Certes, il nous faudra adopter de nouvelles habitudes de conduite. Chacun appréciera donc, beaucoup ou juste un peu, selon qu'il soit piéton ou automobiliste. Sachons toutefois offrir aux nombreux touristes qui séjournent à St-Hippolyte, un cheminement pédestre pour visiter et découvrir les charmes de notre village, et à nos enfants une voie enfin sécurisée sur le chemin de l'école.

Une deuxième fleur obtenue au concours des villes et villages fleuris est venue récompenser les efforts de tous ceux, particuliers et personnel communal, qui, depuis de nombreuses années, se consacrent inlassablement à embellir notre village.

Ils sont encore nombreux à St-Hippolyte, et je tiens à leur dire très sincèrement BRAVO et MERCI. Cette deuxième fleur leur est dédiée.

Pour les personnes sans voiture, la commune avait instauré en 2010, le «taxi du mardi» à destination de Sélestat. La communauté de communes a complété ce dispositif par un «transport à la demande» pour faciliter vos déplacements vers Ribeauvillé. N'hésitez pas à user de ces services sans modération.

Merci enfin, à toute l'équipe rédactrice de ce bulletin dont la lecture vous révélera les activités et travaux municipaux au cours des 12 mois écoulés.

Bonne lecture...

... et meilleurs vœux pour l'année 2014.

Claude HUBER
Maire de St-Hippolyte

Rappoltsweiller Kreisblatt

Anno 1913

9 JANVIER LES NOUVELLES CLOCHES SONT ARRIVÉES

Elles sont enfin arrivées, les nouvelles cloches tant espérées. Au nombre de 4, elles sont nées dans la fonderie de cloches Gaussard de Colmar. C'est avec deux chariots, tractés par 4 chevaux, que les 4 cloches, dont la plus grosse pesait 2900 kg (58 Zentner), prennent la direction de l'église paroissiale. Cette grosse cloche fut baptisée «Hosanna» en souvenir de l'ancienne cloche fêlée, fondue en 1532. La seule cloche restant dans le clocher, heureuse de l'arrivée de ses nouvelles compagnes, se met à sonner à toute volée. C'est dimanche prochain, le 12, dans l'après-midi, qu'aura lieu la bénédiction solennelle.

13 JANVIER BÉNÉDICTION DES CLOCHES

Hier dimanche, a eu lieu la bénédiction solennelle des nouvelles cloches. Vers 13 h 30, les parrains et marraines se rendirent à l'église, accompagnés par la musique municipale «Echo der Hoh-Königsburg» la chorale et le corps des sapeurs-pompiers. Les paroissiens étaient tellement nombreux que certains ont dû rester à l'extérieur. Les cloches se trouvaient devant le chœur entourées des parrains et marraines. Le chanoine Schaller de la cathédrale de Strasbourg, ancien curé de Ribeauvillé, prononça le sermon solennel. Puis le Dr Fahrner, vicaire général, procéda à la bénédiction des cloches. La cérémonie religieuse prit fin avec un chant solennel, soutenu par les jeux de l'orgue, tenu par l'instituteur Joseph Simon de Colmar, fils de notre directeur d'école. Vers 15 h 30, un cortège, musique en tête, se rend à l'Hôtel de Ville, où les attend une multitude d'enfants venus dans l'espoir de ramasser les quelque 200 kg de friandises jetées à pleine volée par les parrains et marraines. Le banquet réunissant les 60 convives invités par le curé Issenhardt eut lieu dans la grande salle du collège. La musique et la chorale se sont relayées pour interpréter les meilleurs extraits de leur répertoire avant de rejoindre le corps des sapeurs pompiers pour prendre une collation bienvenue à la salle de la mairie. Cette belle fête restera certainement dans toutes les mémoires.

29 JANVIER ANNIVERSAIRE DE L'EMPEREUR

Les festivités de l'anniversaire de l'Empereur furent à nouveau célébrées avec faste cette année. A 9 h, le conseil municipal et les autorités, menés par la musique municipale «Echo der Hohkönigsburg» se rendirent en cortège à l'église paroissiale où fut célébrée la messe solennelle avec Te Deum. Après la cérémonie religieuse, la fête de l'école se déroula dans la grande salle du collège. Les écoliers, la musique municipale offrirent des hymnes à la gloire de l'Empereur et des saynètes entrecoupées d'intermèdes musicaux. Le directeur d'école Simon fit l'allocution officielle et porta un triple toast à la gloire de sa majesté impériale, repris en chœur par les écoliers et toute l'assistance. L'hymne national accompagné par la musique précéda la distribution du «pain de l'Empereur» (Kaiserwecken). Plus tard, quelques membres du conseil municipal suivis des autorités se rendirent au traditionnel «vin chaud» (en français dans le texte) à l'auberge Speisser.

26 AVRIL L'EMPEREUR AU HAUT-KÖNIGSBURG

Parti de Metz la veille au soir vers 23 heures, arrivé en gare de Strasbourg samedi matin à 7 h 50, l'Empereur gagna aussitôt le palais impérial. Vers 10 h, revue de la garnison de Strasbourg devant le palais, suivi du banquet chez le gouverneur impérial. En début d'après-midi, départ en convoi automobile vers le Haut-Königsbourg, en empruntant la Kaiser Wilhelm Strasse par St-Hippolyte. Retour par Kintzheim vers la gare de Sélestat où l'Empereur monta à bord du train spécial pour gagner directement la ville de Karlsruhe, via Strasbourg.

6 mai

Un imposant cortège funèbre de plus de 300 personnes traversa les rues de la localité pour accompagner vers sa dernière demeure la mère d'Henri Schaeffer, personnalité très connue dans notre commune et surtout dans les sphères viticoles. Cette importante manifestation de sympathie témoignait de la grande estime que lui portait la population de la cité. Qu'elle repose en paix !

1^{ER} ET 15 JUIN

PREMIÈRE FÊTE MONTAGNARDE AU SCHÄNTZEL

5 JUIN INCENDIE

Lundi dernier, vers 7 h du soir, un feu s'est déclaré dans une chambre de l'hôtel Gebhart. Il fut rapidement circonscrit par le propriétaire aidé par



quelques voisins. Heureusement que cela ne s'est pas produit de nuit, car les granges attenantes auraient pu alimenter un incendie d'une grande ampleur.

Un diplôme attestant de 15 ans de travail au service d'Ernest Biecher, propriétaire terrien, fut remis hier à Anton Langolf, ouvrier agricole, par la municipalité qui lui donna également un fauteuil relax offert par le ministère impérial.

Hier, une unité du 14^e Dragon de Colmar a pris ses quartiers dans notre cité avant de repartir ce matin pour rejoindre le stand de tir de Haguenau.

16 JUIN DÉCÈS DE JULES FRANCK

Un office funèbre fut célébré ce jour dans l'église paroissiale en mémoire de la disparition le 12 de ce mois à Sceaux, dans la région parisienne, de Jules Franck, commandant en retraite, Officier de la Légion d'Honneur. Le disparu était le fils du très connu et très estimé appariteur local, Franck. En 1870, âgé à l'époque de 21 ans, Jules Franck fut appelé sous les drapeaux et participa à la guerre de 1870/71. Gravissant les échelons, il termina sa carrière militaire avec le grade de commandant et jouissait depuis quelques années d'une retraite bien méritée. Ses camarades et anciens vétérans de 70/71, arborant leurs médailles militaires, lui ont rendu un dernier hommage en participant à l'office religieux.

25^e ANNIVERSAIRE DE RÈGNE DE L'EMPEREUR

Une fête s'est déroulée aujourd'hui dans les écoles à l'occasion du 25^e anniversaire de règne de Sa Majesté. En l'absence du maire Chevrotton pour maladie, l'adjoint au maire Sonntag remit à chaque écolier un livre intitulé «L'empereur Wilhelm II, châtelain sur terres alsaciennes et lorraines» en souvenir de cette journée.

Plus de 500 recrues du 171^e de Colmar en provenance du Haut-Kœnigsbourg ont traversé avec chants et fanfare les rues de la localité pour s'accorder une halte bien méritée à l'ombre des marronniers du Herrengarten, où une cantine fut installée, distribuant la bière à volonté. La municipalité mit gracieusement tables, chaises et bancs à leur disposition.

27 JUIN VISITE DE LA FÉDÉRATION AGRICOLE ALLEMANDE

C'est sans doute une des plus belles sorties programmée par la fédération que celle ayant pour but le château du Haut-Koenigsbourg. Le propriétaire viticulteur Heinrich Schaeffer de Saint-Hippolyte accompagné de quelques concitoyens, prit en charge l'importante délégation forte de plus de 120 participants, hommes et femmes de toutes les régions d'Allemagne. La montée se fit par la Vancelle, en empruntant un magnifique chemin forestier bordé de sapins pour parvenir au château, où le châtelain prit la direction de la visite. Les excursionnistes furent émerveillés par l'impressionnant château dominant « le beau jardin d'Alsace », offrant une vue imprenable sur la Forêt Noire et les contreforts des Alpes avec leurs cimes enneigées.

A treize heures sonnantes, débuta la descente vers Saint-Hippolyte. Les excursionnistes purent admirer les nouvelles plantations viticoles, témoins du savoir-faire des viticulteurs locaux. La ville de Saint-Hippolyte leur offrit le vin d'honneur, à savoir un «St Pilter Zwicker 1911», de la cave Breitel et un «St Pilter Roter 1911» de la cave Magenmann après le discours de bienvenue de l'adjoint Schaeffer. Discours où il mit en exergue l'accueil et l'hospitalité alsacienne, relevant le caractère paisible et honnête des Alsaciens en le comparant à la châtaigne, cachant sous des dehors souvent abrupts un cœur en or. Il clôtura son discours en levant son verre à la santé de la fédération agricole et de son président, le Comte von Wedel. Le vice-président et conseiller gouvernemental Dr Arno Hoffmeister, président de la chambre d'agriculture de Königsberg, le remercia très chaleureusement pour ces belles paroles de bienvenue portant à son tour un toast à la ville de Saint-Hippolyte et à l'Alsace. C'est au son de la musique « Echo der Hoh-Königsburg » que les excursionnistes se rendirent ensuite à l'auberge bien connue «Zur Krone» (Biecher) où les attendait une table bien garnie accompagnée des meilleurs crus de Saint-Hippolyte. L'ambiance chaleureuse et les belles prestations de la musique municipale incitèrent les visiteurs à s'adonner au plaisir de la danse. À la fin, M. Schaeffer porta encore un toast à la gloire de l'Empereur, repris en chœur par toute l'assistance.

30 JUIN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES APICULTEURS

Le dimanche après-midi s'est tenue à l'hôtel «Zur Krone» l'assemblée générale des apiculteurs, section de Ribeauvillé, forte d'une trentaine de membres parmi lesquels quelques dames. Le président Abry de Riquewihr ouvrit la séance en affirmant d'emblée, ce que les apiculteurs ont déjà pu constater à savoir que l'année démarre sous les plus mauvais auspices en ce qui concerne la production de miel. Toutefois, il ne faudra pas se laisser aller au découragement. Après discussion et analyse de différents problèmes techniques, dont la question du sucre, l'on passa à la visite de 3 ruchers. Ceci permit de constater que deux ruchers étaient dans un état sanitaire exemplaire, alors que le troisième laissait à désirer, démontrant l'inexpérience et le manque de savoir-faire du propriétaire. Le vice-président Entzmann, disciple de Dietzinger, détecta une contamination sévère du rucher et conseilla sa destruction pure et simple. Il informa l'intéressé que le gouvernement accorde des dédommagements dans ce cas précis. Il évoqua encore les différentes maladies et attaques que subissent les ruches. Il clôtura la séance en souhaitant que les ruches se refassent une santé malgré l'arrivée tardive des beaux jours.

5 AOÛT DÉCÈS DU MAIRE CHEVROTON

Hier soir parvint la triste nouvelle du décès, à l'âge de 63 ans, après une longue et pénible maladie, de Gustave Chevrotton, maire de Saint-Hippolyte.

6 AOÛT OBSÈQUES DU MAIRE CHEVROTON

Un cortège funèbre d'une longueur exceptionnelle, du jamais vu de mémoire d'anciens, se mit en mouvement ce matin à travers les rues de notre cité. Il s'agissait de rendre un dernier hommage à notre maire Gustave Chevrotton, ancien député et membre du Landesauschuss et du Bezirkstag. Étaient présents, le Kreisdirektor Geheimrat Weber, le représentant cantonal au Bezirkstag E. Tempé, la plupart des maires du canton et de l'arrondissement, les fonctionnaires territoriaux de Ribeauvillé, les membres et représentants des instances agricoles et viticoles, ainsi que d'innombrables amis et connaissances. Tandis que sonnait le glas, le cortège funèbre se mit en marche depuis la maison du défunt en direction de la belle église paroissiale. Derrière le porteur de la croix, venaient tout d'abord les enfants des écoles suivis de la musique «Echo der Hoh-Königsburg» qui jouait une marche funèbre de circonstance, les anciens combattants, les membres des comités du Crédit Mutuel, les employés de la Ville, les nombreux enfants porteurs de couronnes et de gerbes. Puis venait le cercueil, porté par les sapeurs-pompiers, sur lequel était disposée l'écharpe et, sur un coussin, les distinctions et médailles du défunt. Il était encadré par les membres du conseil municipal, tandis que le corps des sapeurs pompiers formait une haie d'honneur. Derrière le cercueil, suivaient le clergé, la chorale, la famille du défunt et toute la population de la cité. Une messe funèbre solennelle fut célébrée à l'église par le curé Issenhardt rehaussée par les chants de la chorale paroissiale. A l'issue de la cérémonie religieuse, le cortège se reforma pour se rendre au cimetière. La mise en terre du cercueil fut précédée d'un instant de recueillement et d'une prière, tandis que la chorale interprétait le chant très émouvant «Wer weiss, wie nahe mir mein Ende...». Le Kreisdirektor Geheimrat Weber, dans un vibrant discours qui s'adressait au cœur de tous, rappela les innombrables services que le défunt avait rendus à la collectivité, à l'Etat, à sa commune pendant de nombreuses années. Il déposa une gerbe au nom des instances agricoles du canton dont le défunt était membre dirigeant depuis 1895. Lui succéda le secrétaire de mairie Schaeffer qui exprima sa reconnaissance au disparu pour son engagement pour le bien de ses concitoyens dans la paix et l'unité. Au nom de l'association des réviseurs aux comptes de la coopération, M. Leonhardt de Strasbourg déposa une gerbe en rappelant les mérites du disparu au service de la coopération, dont faisait partie la caisse locale de prêt de Saint-Hippolyte et dont le disparu en était président. Puis la nombreuse assistance défila et s'inclina en silence à son tour devant la tombe.

Avec le Maire Chevrotton disparaît un homme de cœur qui a œuvré de toutes ses forces et avec générosité pour le bien de sa cité et de ses habitants. A son actif, la réalisation de l'approvisionnement en eau de la cité, l'abattoir communal, la Kaiser Wilhelm Strasse, etc. dont se souviendront les générations futures. Les attaques et les actes d'inimitié ne l'ont pas épargné (aber viel Feind, viel Ehr'). L'on se souviendra de lui avec respect et gratitude.

Qu'il repose en paix !

31 AOÛT ET 7 SEPTEMBRE

Kilbe organisée par la musique Echo der Hoh-Königsburg.

15 SEPTEMBRE INCENDIE ET ACCIDENT

Ce matin, vers 8 heures, le tocsin a retenti. La grange du viculteur Virgile Bleicher était en flammes. Les pompiers furent rapidement sur place et eurent fort à faire pour éviter la propagation du feu aux

maisons voisines. La grange, remplie de paille et de foin, fut la proie des flammes, le bétail put être sauvé. C'est une vraie chance que le feu ne se soit pas déclaré en pleine nuit, car tout le pâté de maisons aurait pu brûler. Les sapeurs-pompiers, qui avaient encore un exercice hier après-midi, sont intervenus avec célérité et efficacité. Ils méritent nos félicitations. L'on suppose que le foin fraîchement rentré s'est embrasé. La grange détruite était heureusement assurée auprès de la C^{ie} Yorkshire.

Dans le courant de l'après-midi, alors que de nombreux écoliers étaient présents sur le lieu du sinistre, une poutre enflammée se détacha, et dans sa chute renversa l'écolier Albert Thirion, fils de notre appareteur. On le dégagea sans connaissance avec une fracture du fémur.

18 SEPTEMBRE ACTE DE VANDALISME

Dimanche dernier, Alphonse Gyss demeurant à Meistratzheim rendit visite à des connaissances et gara son vélo dans le couloir de la maison. Au moment de repartir, il constata que les deux pneus, tout neufs, ainsi que les chambres à air, avaient été lacérés en plusieurs endroits. Il ressort de l'enquête, que le coupable était un certain R. de la localité. Les dommages sont estimés à 30 RMk. Plainte a été déposée à la gendarmerie.

Michel BREITEL



Le maire Gustave Chevroton



Il y a 100 ans, l'Écho du Haut-Kœnigsbourg perdait son président-fondateur : le maire Gustave Chevroton

Le 5 août 1913, après une longue et pénible maladie, le maire Gustave Chevroton rendit son dernier soupir.

Mais qui était Gustave Chevroton ?

Marie Gustave Chevroton est né le 17 décembre 1849 à Guémar, Im Alten Schloss, fils de Gustave Chevroton, percepteur et de Rosalie Schmitt. Il effectua ses études au collège catholique de Colmar, sanctionnées par un baccalauréat ès sciences en 1868. Après des études de droits à la faculté de

Strasbourg, il passa avec succès sa thèse et s'orienta vers la carrière de notaire. Les événements de la guerre 1870/71, le retrouvèrent à Lyon comme légionnaire alors en garnison au couvent de Fourvières. Il débuta en 1871 sa carrière de notaire en France, notamment en Franche-Comté. Il se maria à Saint Hippolyte, le 9 juin 1875 avec Françoise Amélie Marie Franck.

Suite au décès prématuré de son père, il revient en Alsace, à Rodern, pour épauler sa mère, à la tête d'un train de viticulture, et en reprendre la gestion. Plus tard, il vient s'établir à Saint Hippolyte, commune natale de son épouse et entra au conseil municipal.

Homme érudit et cultivé, il était un passionné de la musique populaire, et ne rechignait pas à accompagner au piano, lors des festivités, le modeste petit orchestre local, appelé « Giegelverein ».

Il fut élu maire le 9 juillet 1896, et un de ses premiers actes fut l'instauration d'un fonds spécial pour la création d'une musique municipale, officialisé dans le registre des séances du Conseil Municipal en date du 9 août 1896.

L'Écho du Haut-Kœnigsbourg venait de naître !

De modeste orchestre, la formation renforça rapidement ses effectifs, se dota d'uniformes et d'un drapeau à l'aube du nouveau siècle. Et c'est avec fierté que la jeune harmonie salua le passage du Kaiser Guillaume II en personne, le 13 mai 1908, lors de l'inauguration du Haut-Kœnigsbourg.

La musique municipale perd son président fondateur, et le conseil municipal de l'époque, sollicité par les musiciens, décide que l'élection d'un nouveau président reste une affaire interne à la société de musique. Ainsi fut tournée la première page de l'histoire de l'Écho du Haut-Kœnigsbourg. Page qui ne sera plus rouverte avant la fin de la première guerre mondiale.

Gustave Chevroton s'engagea aussi en faveur de la cause mutualiste et fut à l'origine de la création en 1887, de la jeune caisse de dépôts et prêts de Saint Hippolyte dont il assura la présidence. Il sera également réviseur aux comptes de la fédération dont il gravira rapidement les échelons. Il deviendra un collaborateur fidèle du fondateur du « Système Raiffeisen » et fut délégué par ce dernier en tant que représentant de l'Alsace Lorraine, au 4^e Congrès des Sociétés Françaises de Crédit Populaire, qui se tenait du 4 au 7 mai 1892 à Lyon. Son rapport fut un véritable plaidoyer en faveur de la cause mutualiste. Mais Gustave Chevroton avait l'étoffe d'un véritable homme public. Il fut élu député au Landesausschuss d'Alsace et de Lorraine en 1898 où il demeura jusqu'en 1904. Elu à la même époque conseiller général, il appartint à cette assemblée pendant une durée de neuf années. Il fut pressenti, en 1898, pour succéder à J.I. Simonis au siège de député de la circonscription de Ribeauvillé, au Reichstag, il fut écarté par la candidature de l'Abbé Wetterlé de Ribeauvillé.

C'est en qualité de maire de Saint Hippolyte qu'il parvint, après de longs efforts, à faire construire la route vers le Haut Kœnigsbourg, la fameuse Kaiser Wilhelm Friedrich Strasse qu'il réalisa malgré de nombreuses difficultés et une forte opposition. Car déjà à l'époque, Gustave Chevroton, visionnaire avant l'heure, comprit l'atout formidable que la reconstruction du château du Haut Kœnigsbourg pouvait devenir pour St Hippolyte, les retombées économiques pour son infrastructure hôtelière et la viticulture locale, dont les vins connaissaient déjà une grande renommée pour l'époque. L'avenir lui donnera raison.

Sous son mandat, furent réalisés, entre autres :

1887 Création de la caisse locale de dépôts et de prêts

1898 L'alimentation en eau potable de St Hippolyte

1906 Raccordement électrique du village et du Ht Kœnigsbourg

1907 Rénovation du chœur de l'église paroissiale, des vitraux, des fresques de la travée centrale.

1908 Plantation d'arbres de part et d'autre de la route depuis la gare, la chapelle et l'entrée du village (en prévision de l'inauguration du château du Haut Kœnigsbourg par l'Empereur Guillaume II).

Renouvellement des peintures de la chapelle de l'hôpital par l'entreprise Schilling.

Inauguration après rénovation de l'orgue de l'église paroissiale par le facteur d'orgue Rinckenbach d'Ammerschwibr.

1913 Réception des nouvelles cloches de l'église paroissiale

Michel BREITEL

Décembre 1944, la libération

L'année 2014 marquera, outre le centenaire du début de la Grande Guerre, le 70^e anniversaire de la Libération, l'occasion d'évoquer ces événements survenus à Saint-Hippolyte en décembre 1944.

Le 28 novembre 1944, les premières troupes américaines arrivent au Schaentzel depuis Lièpvre et prennent possession du Haut-Kœnigsbourg abandonné par les Allemands plus tôt dans la journée. Le château deviendra dès lors un formidable poste d'observation pour l'artillerie américaine qui va considérablement gêner les mouvements allemands et les rares trains qui se hasardent encore dans la plaine.

Le 30 novembre au matin, le 2^e bataillon du 142^e régiment d'infanterie relève les troupes présentes au château. Cette unité, commandée par le major Joseph Middleton, aura pour objectif de libérer tous les villages situés entre Orschwiller et Bergheim et d'établir une ligne de défense le long de l'Ill, alors en crue. Le 1^{er} décembre, ordre est donné au 2^e bataillon de faire mouvement depuis le Schaentzel vers Thannenkirch, Saint-Hippolyte et Orschwiller. Ce sont les cent trente

fantassins de la compagnie F commandée par le capitaine Glenn Goff qui se voient attribuer la difficile mission de libérer Saint-Hippolyte. Les patrouilles américaines envoyées pour reconnaître le terrain indiquent que les Allemands ont abattu des arbres en plusieurs endroits pour bloquer la route et qu'ils sont toujours dans le village. L'assaut est donné le 2 décembre vers 13 h 30. Les premiers soldats américains entrent à Saint-Hippolyte accompagnés de chars et engagent le combat avec les troupes allemandes restées sur place. Vers 16 h, le village est sous contrôle et treize soldats allemands sont faits prisonniers et ramenés vers l'arrière pour être interrogés. Mais à la nuit tombée, les Allemands contre-attaquent en nombre depuis le sud-est et reprennent la majorité du village aux Américains, qui sont repoussés sur les pentes du Langenberg jusqu'au matin du dimanche 3 décembre 1944. Vers 8 h, les Américains déclenchent un intense tir d'artillerie vers la sortie est du village. De violents combats reprennent dans les rues du village mais l'opposition allemande ne semble pas faiblir, si bien que la compagnie G, qui vient de libérer Orschwiller la veille, est appelée en renfort. Ce n'est que vers 17 h que le village est déclaré définitivement libéré, mais à quel prix : outre les victimes civiles, une dizaine de soldats américains sont tués ou blessés. Les pertes allemandes sur l'ensemble de la zone d'action du 2^e bataillon sont estimées à quinze tués et trente blessés pour la seule journée du 3 décembre. A Saint-Hippolyte, soixante-cinq soldats allemands au total sont faits prisonniers.

Parmi les soldats américains tombés à Saint-Hippolyte figure le lieutenant Alvin Stocking. Né le 8 novembre 1921, il grandit dans le village de Hettinger, au Dakota du Nord, où son père s'occupait du silo à grains communal et sa mère était institutrice. Il est diplômé de l'université du Dakota du Nord en mars 1943 avant d'être appelé à servir dans l'armée américaine. Alvin Stocking intègre alors l'école d'officiers de Fort Benning d'où il sort lieutenant en juillet 1943. Il quitte les Etats-Unis en juillet 1944 pour l'Italie, puis la France. Le lieutenant Stocking est affecté à la compagnie F du 142^e régiment de la 36^e division d'infanterie américaine le 25 octobre 1944 pour compenser les pertes subies dans les Vosges. Cette unité, qui a combattu en Italie à partir de septembre 1943, a débarqué en Provence le 15 août 1944 et poursuit depuis sa progression vers le nord aux côtés de la première armée française du général de Lattre. Le lieutenant Stocking est tué à la tête de son peloton lors des combats du 2 décembre 1944. Il repose depuis 1948 au cimetière militaire américain de Fort Snelling, Minnesota, aux côtés de son frère Kenneth, tué le 4 mai 1945 au cours de la bataille d'Okinawa.

Alban BAGY



Les principales délibérations du Conseil en 2013

DÉLIBÉRATION DU 11 FÉVRIER

Forêt communale: présentation du bilan 2012, programme des travaux d'exploitation et état de prévision des coupes 2013, programme des travaux patrimoniaux.

Monsieur Léonhart présente le bilan forestier de l'année qui se solde par un excédent de 41671 € (frais ONF déduits).

La valeur brute des bois s'élevant à 163180 € pour 3 132 m³ de bois à façonner et pour 445 m³ de bois sur pied. Les frais d'exploitation et de débardage s'élèvent à 97777 €, soit une recette nette de 65405 €. Le conseil municipal adopte l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2014 tel qu'il est proposé par les services de l'ONF.

Compte administratif et de gestion 2012

Budget général		
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice	877 455.75	771 199.73
Recettes de l'exercice	1 225 561.41	705 578.50
Résultat de l'exercice	+ 348 105.66	61 621.68
Résultat reporté	0	+ 176 543.68
Résultat final	+ 348 105.66	+ 114 922.45

Excédent global : + 463 028.11 €

Service de l'eau et assainissement		
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice	230 213.94	67 900.20
Recettes de l'exercice	257 200.67	19 862.53
Résultat de l'exercice	+ 26 986.73	+ 48 037.67
Résultat reporté	+ 7 696.43	+ 63 633.96
Résultat final	+ 34 683.16	+ 15 596.29

Excédent global : + 50 279.45 €

DÉLIBÉRATION DU 25 MARS

Budget prévisionnel, contribution et impôts locaux

Le conseil municipal fixe les taux de fiscalité directe locale pour l'année 2013 comme suit :

- Taxe d'habitation : 12,84 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 8,30 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 45,08 %
- Contribution foncière des entreprises : 20,67 %

Soit une augmentation de 1 %

Le maire propose une augmentation de 0,02 €/m³ d'eau et de 0,02 €/m³ d'assainissement.

DÉLIBÉRATION DU 13 MAI

Projet de réaménagement de l'EHPAD

Le 26 mars, un projet de réhabilitation de la maison de retraite Charles Bléger, ainsi qu'un descriptif indicatif à ce projet ont été présentés aux conseillers municipaux pour l'aménagement et la transformation des locaux qui permettraient de créer 12 logements aidés classiques, 10 logements aidés seniors ainsi qu'un local commercial ou tertiaire d'environ 80 m². Colmar Habitat prendra en charge la totalité des investissements liés à la réhabilitation, l'aménagement et la transformation du site, en contrepartie la commune s'engage à signer un bail emphytéotique d'une durée de 55 ans au bénéfice de Colmar Habitat.

DÉLIBÉRATION DU 3 JUIN

Zone de hangars - réserve incendie

Le maire informe le conseil de la nécessité d'assurer la défense incendie de la zone de hangars agricoles Am Eckenbach. Il propose l'installation d'une citerne souple de 120 m³ reliée à un poteau incendie.

DÉLIBÉRATION DU 29 JUILLET

Zone de hangars - réserve incendie

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de passer commande de la fourniture et pose d'une citerne souple de 120 m³ auprès de Labaronne pour un montant de 7 050,91 €/HT.

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles – convention de prestation de service avec la Communauté de Communes du Pays de Ribeaupillé

Le maire expose au conseil municipal que pour la rentrée 2013/2014, le directeur d'école a proposé une nouvelle répartition des élèves dans les différentes classes pour pallier un déséquilibre important entre l'effectif des élèves de maternelle et celui des élèves de CP-CE1.

Petite et moyenne section de maternelle : 24 élèves

Grande section de maternelle – CP – CE1 : 23 élèves

CE2 – CM1 – CM2 : 26 élèves

Total : 73 élèves

Le fait de rattacher les élèves de grande section de maternelle à la classe de CP – CE1 pose le problème de l'aide maternelle indispensable auprès d'enfants de cet âge. Le conseil municipal décide de solliciter la Communauté de Communes pour mettre à disposition un agent territorial spécialisé des écoles maternelles à raison de 4 demi-journées par semaine, le matin.

DÉLIBÉRATION DU 16 SEPTEMBRE

Tarifs de location de la salle des fêtes

Salle des Fêtes de Saint-Hippolyte - Tarifs et conditions de location

Désignation des locaux		Particuliers locaux et associations locales		Utilisateurs extérieurs		Scolaires	Obsèques Particuliers locaux	Répétition spectacles
		Jour	Week-end	Jour	Week-end	Jour	Jour	Jour
Grande Salle	Sans chauffage	250	350	400	500		100	25
	Avec chauffage	300	400	500	600		100	25
Petite Salle avec Bar	Sans chauffage	125	150	200	250	50	50	
	Avec chauffage	150	175	250	300	50	50	
Office + 15 € pour l'élimination des déchets	Sans chauffage	50	75	75	100			
	Avec chauffage	50	75	75	100			
Equipement complet (grande salle, petite salle, office)	Sans chauffage	300	400	450	700			
	Avec chauffage	350	450	550	800			
Salle de Musique	Sans chauffage	125	150	200	250			
	Avec chauffage	150	175	250	300			
Caution		1 000	1 000	1 000	1 000	Pas de caution	Pas de caution	1 000
Elimination déchets		15	15	15	15		15	15
Location verres		30	30	30	30		30	30

Observations :

La caution est retenue en cas de dégâts, mais également en cas de non-respect des horaires fixés dans le contrat de location.

Interdiction de sortir le mobilier sur la terrasse ou dans le jardin public.

Tarif week-end : mise à disposition des salles du vendredi midi au dimanche 20 heures.

Verres cassés : remboursement au prix coûtant

Remise des clés à la salle des fêtes, avec état des lieux

Deux gratuits par an en faveur des associations locales

Salle des Fêtes

Le nouveau bâtiment abritant la Salle des Fêtes a été inauguré officiellement lors de la cérémonie des vœux. Cependant les aînés de St-Hippolyte ont déjà eu le plaisir d'apprécier les nouveaux locaux à l'occasion du traditionnel repas offert par la Commune en décembre dernier.

Au rez-de-chaussée, la grande salle a toujours la même surface et sera toujours un peu trop petite pour accueillir la foule des amateurs de musique du concert annuel, mais elle a été gratifiée d'un sérieux lifting. Les murs d'une agréable teinte gris clair et les rideaux grège créent une ambiance plaisante. Portes et fenêtres ont été changées de même que le rideau de scène d'un rouge profond. Le hall d'accueil est méconnaissable. Plus d'escalier double, l'entrée de plain pied offre un accès direct et aisé à tous. Le bar, facile à repérer avec sa façade orange vif, est toujours au même endroit en plus grand. De l'autre côté du bar, un comptoir/vestiaire facilite la billetterie et la dépose des vêtements. Cuisine et sanitaires, totalement réorganisés et équipés de neuf, répondent aux normes et offrent un confort d'utilisation appréciés de tous.

Au sous-sol se trouvent des espaces de rangement, des sanitaires accessibles de l'extérieur et une petite salle pourvue de fenêtres donnant sur le Parc du Maire Walter. Sous la terrasse extérieure, idéale pour des apéritifs festifs, un espace rangement offre aux associations des possibilités de stockage ou d'utilisation lors des manifestations dans le parc. Organisateur de festivités et visiteurs apprécieront certainement ces équipements les beaux jours revenus.

A l'étage, les associations et les musiciens de l'Echo du Haut-Kœnigsbourg disposent maintenant d'une belle et grande salle donnant sur le Parc du Maire Walter avec vue sur la Plaine d'Alsace et la Forêt Noire. Des placards pour ranger le matériel, les partitions, des murs et plafonds acoustiques, tout est là pour favoriser des répétitions «harmonieuses», dans tous les sens du terme. Un espace office, modeste certes mais pratique, et des sanitaires viennent compléter cet ensemble où musiciens et acteurs de la vie associative devraient se sentir bien.

Au tout dernier étage, dans les combles, se trouvent des installations techniques, centre de traitement de l'air. Dommage que la charpente ne soit visible qu'aux techniciens et aux quelques privilégiés autorisés à s'y rendre, elle est magnifique. Mais, sécurité oblige...

Quant aux abords, ils seront aménagés au printemps. On peut d'ores et déjà remarquer que l'on a pris soin de protéger les pieds des arbres au moment des excavations. Nos services techniques ont sûrement déjà des idées pour garnir ces espaces.



Travaux d'aménagement de la traversée d'agglomération

La traversée de notre village a bien changé. Les piétons peuvent maintenant se déplacer entre la boucherie et la boulangerie sans être frôlés voire heurtés par les voitures. Les parents qui amènent les enfants à l'école le font en toute sécurité.

Précisons à ce sujet que la loi d'accessibilité des personnes à mobilité réduite ne concerne non seulement les bâtiments communaux, mais également tous les espaces publics, y compris la voirie. À cet égard, la largeur du trottoir est réglementée.

Bien sûr, les automobilistes sont obligés de changer leurs habitudes, mais reconnaissons qu'il y a beaucoup de possibilités de se garer alentour. Alors, même si on a râlé un peu au début, on finit par s'y faire. Et on reconnaîtra même un jour que, finalement, c'est mieux ainsi.

S'agissant de la route départementale, le Conseil Général du Haut-Rhin a contribué financièrement à la réalisation de ce projet.



CLAUDE HOLDER PREND SA RETRAITE

Les élèves l'appelaient «Monsieur». Ils avaient pour lui du respect, de l'admiration et de la reconnaissance. Monsieur Holder a réussi la mission qui lui a été confiée : transmettre le savoir, donner le goût du travail et de la persévérance, éveiller la curiosité, apprendre à regarder, à écouter et ainsi aider chaque enfant à acquérir les bases nécessaires pour continuer sa scolarité. Instituteur pendant 26 ans à Saint-Hippolyte et directeur pendant 15 ans, il laisse une empreinte indélébile dans la vie de notre école.



Homme de contact et de dialogue, il a tissé des liens étroits avec la municipalité. De nombreux travaux ont été réalisés avec sa collaboration et notamment la création d'une salle informatique que beaucoup nous envient.

Amoureux de la nature, il a fait profiter les élèves de séjours de classes vertes et de sorties culturelles de tout ordre.

Doté d'un solide sens de l'humour, il a entretenu des relations sincères et conviviales avec les parents d'élèves. La sortie pédestre de fin d'année est devenue un rendez-vous incontournable où enseignants, élèves, parents et élus se retrouvent pour passer un bon moment ensemble.

La réception organisée par la municipalité en son honneur le 4 juillet 2013 était chargée d'émotion et de souvenirs. Le Maire Claude Huber a tenu à lui témoigner toute la reconnaissance des habitants du village pour son engagement et son investissement dans l'école de Saint-Hippolyte.

DU CHANGEMENT EN VUE POUR LA RENTRÉE 2014/2015

L'avenir des écoles communales est une préoccupation majeure des municipalités qui ont à faire face à des contraintes et des besoins nouveaux en matière d'effectifs et d'accueil des élèves.

Les communes de notre secteur n'en sont pas épargnées. Les Maires et les adjoints de Rodern, Rorschwihr et Saint Hippolyte se sont réunis à plusieurs reprises pour exposer les difficultés rencontrées dans leur commune respective et trouver ensemble une solution durable, novatrice et qualitative au service de la jeune population et des équipes enseignantes. En effet, le risque de fermeture de classe, la nécessité d'entreprendre des travaux, la présence d'une enseignante isolée à Rodern, des locaux du périscolaire provisoires et inadaptés sont des sujets préoccupants qui appelaient une réponse urgente.

C'est dans cet esprit de concertation que les élus ont convenu de la création d'un pôle éducatif scolaire et périscolaire. Ce projet a été validé par les conseils municipaux de Rodern, Rorschwihr et St Hippolyte.

La communauté de communes compétente dans le domaine enfance jeunesse a été associée à cette réflexion et le conseil de communauté a, lui aussi, approuvé le choix fait par les élus.

Le Pôle Educatif Scolaire et Périscolaire entrera en vigueur à la rentrée 2014/2015 et se déclinera en 2 entités :

Une école unique Rodern – Rorschwihr- St Hippolyte :

Site de Rorschwihr : classes maternelles
Site de St Hippolyte : classes élémentaires

Le site de Rodern :

Un périscolaire / accueil de loisirs sans hébergement

L'école unique sera dirigée par un seul directeur nommé par l'Inspection Académique.

Le périscolaire sera géré exclusivement par la communauté de communes comme c'est déjà le cas actuellement. Les déplacements entre les différents sites sont entièrement organisés et financés par la communauté de communes.

La mise en place de ce pôle éducatif scolaire et périscolaire a été largement motivée par une recherche de qualité de l'enseignement et de l'accueil de la petite enfance sur notre territoire. Il en résultera des classes à deux niveaux, des maternelles réunies sur un même site dans des locaux adaptés aux petits, un périscolaire, lieu de loisirs, sur un site indépendant des bâtiments scolaires où la transmission du savoir doit rester la principale activité.

C'est un grand changement dans les habitudes de nos petites communes, une vision nouvelle de l'école qui répond toutefois aux évolutions de la société et aux besoins des familles. L'intérêt de l'intercommunalité prend ici tout son sens.

MATERNELLE

Deux semaines après la rentrée des classes, les enfants de petite et moyenne sections de maternelle semblent avoir pris leurs marques.



Défi lecture



Défi lecture

LES MOYENS



Les moyens ont profité des après-midis cléments de fin septembre qui ont offert de belles opportunités de promenades dans les vignes.

LES VENDANGES



Le 14 octobre on est allés chez la maman de Camylle qui nous a emmenés à ses vignes. On a coupé le raisin et on l'a mis dans la cuvelle. On a même goûté le raisin (du gewürztraminer). Les parents de Camylle vont le presser dans la machine (le pressoir). Quand on est rentré, la maman de Camylle nous a nettoyé les bottes avec de l'eau (au karcher).

Laura

Lundi 14 octobre 2013, la classe de Saint-Hippolyte est allée vendanger chez une élève de cette classe. 3 ou 4 élèves se sont coupés ! On a rempli des tonnes de cuves et des parents nous ont aidé.

Loïc

Merci aux parents de Camylle de nous avoir permis de vivre ce moment que tous ont apprécié!



LE RAMASSAGE DES POMMES

Mardi matin, nous sommes allés à la cueillette des pommes. Certains parents sont venus accompagner, les ouvriers de la commune sont venus eux aussi et ils nous ont ramené deux échelles.

Le temps est passé très vite. A la fin de la cueillette, la maîtresse a eu peur, elle a cru que nous avions moins de 100 kg. Mais nous en avons beaucoup plus que 100 kg, nous avons presque 200 kg! Quand tout était terminé, nous sommes retournés à l'école.

Lisa



Au ramassage des pommes il n'y avait pas beaucoup de pommes sur les arbres. Et il pleuvait. On a pris les pommes du tonton de Louis. A la fin on avait 200 kg de pommes! Et tout le monde est rentré à l'école.

Jesse

À 8 h, on a commencé à ramasser les pommes pas pourries par terre. Il pleuvait. A 9 h 10, on avait fini et il ne pleuvait plus. On a pensé avoir récolté 100 kg mais on en avait presque 200!

Apolline

La fabrication du jus de pomme

Il y avait une assez grande machine qui prenait et broyait les pommes. Quand les pommes étaient broyées, elles tombaient dans un carré en bois sur lequel on plaçait un tamis en toile de jute et un cadre en métal. Ces cadres étaient empilés. Il y avait un bac en-dessous pour recueillir le jus. Puis le jus partait dans un tuyau.

Mathéo

Finalement, nous avons réussi à faire 160 litres de jus de pommes ! Nous le proposons à la vente au prix de 2,50 € le litre (dont 50 cts de consigne, qui sont rendus lors de la remise de la bouteille vide).

Merci aux parents qui nous ont aidé, tant pour le ramassage des pommes que pour la participation au pressage !

Et merci aussi à la commune, qui nous a gracieusement cédé un lot de pommiers ainsi qu'au tonton de Louis !



Semaine du goût 2013 - SORTIE AUX TANZMATTEN

Vendredi 18 octobre, nous sommes allés à Sélestat écouter... Pascal Parisot ! Un spectacle de chansons qui nous a mis l'eau à la bouche !



Nous avons pris le .bus



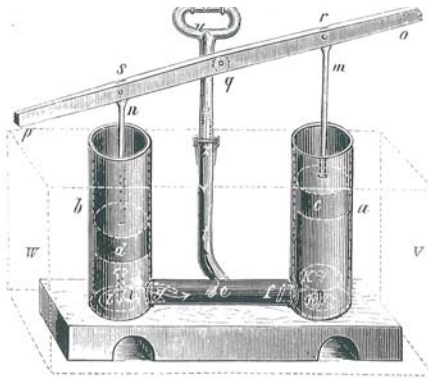
Le bus nous a déposés devant la salle de spectacle:



A 14 h 30 , le spectacle a commencé !

L'eau et le feu

Depuis que les humains ont appris à faire du feu et à s'en servir ils ont dû apprendre aussi à le maîtriser et à s'organiser pour éteindre les incendies.



La « machine » de Ctésibius

L'eau et le feu, une longue histoire

Bien avant notre ère, les Hébreux et les Grecs auraient été les premiers à organiser surveillance et lutte contre le feu. Un Grec, Ctésibius d'Alexandrie, a même inventé au 2^e s. av. JC une sorte de pompe émettant par pression de l'air un jet d'eau assez puissant et régulier, technique bien plus efficace que le jet de seau d'eau et améliorée encore par le perfectionnement des siphons. Les Romains, excellents techniciens comme on sait, ont apporté d'autres améliorations tant à l'organisation qu'aux moyens de lutte. Mais la chute de l'empire romain au 5^e s. de notre ère entraîna la disparition d'un processus pourtant remarquablement bien rodé. Ce n'est que trois siècles plus tard que l'empereur Charlemagne créa des corps de combattants du feu. Pas pour longtemps

malheureusement, les successeurs de ce grand empereur n'ayant ni son intelligence, ni son sens de l'organisation, les habitants en sont revenus à la vieille technique du seau en bois.



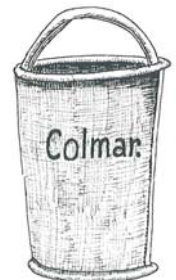
Kaysersberg

En Alsace, Mulhouse et Colmar étaient plutôt efficaces en matière de surveillance, de même que Guebwiller, Rouffach et Thann. Les rôles de chaque habitant étaient clairement définis par les représentants des corporations. Par ailleurs, les seaux en bois furent abandonnés au profit de seaux en cuir, plus légers et donc plus maniables. Restait le problème de l'approvisionnement en eau, rivières et ruisseaux se trouvant la plupart du temps à une certaine distance des sinistres. Et des incendies il y en avait beaucoup. Les maisons étant majoritairement construites en bois et les guerres fréquentes, les ravages du feu furent nombreux et très destructeurs.



Seau en cuir, XVII^e siècle

Ce n'est qu'aux 17^e et 18^e siècles que des progrès techniques significatifs permirent l'amélioration des pompes. Un certain Hans Hautsch de Nuremberg invente une pompe à cylindres horizontaux munie d'une lance sur pivot. Ce système peu maniable et pas très pratique fut perfectionné par un Hollandais, Jan Van der Heyden, qui, entre autres,



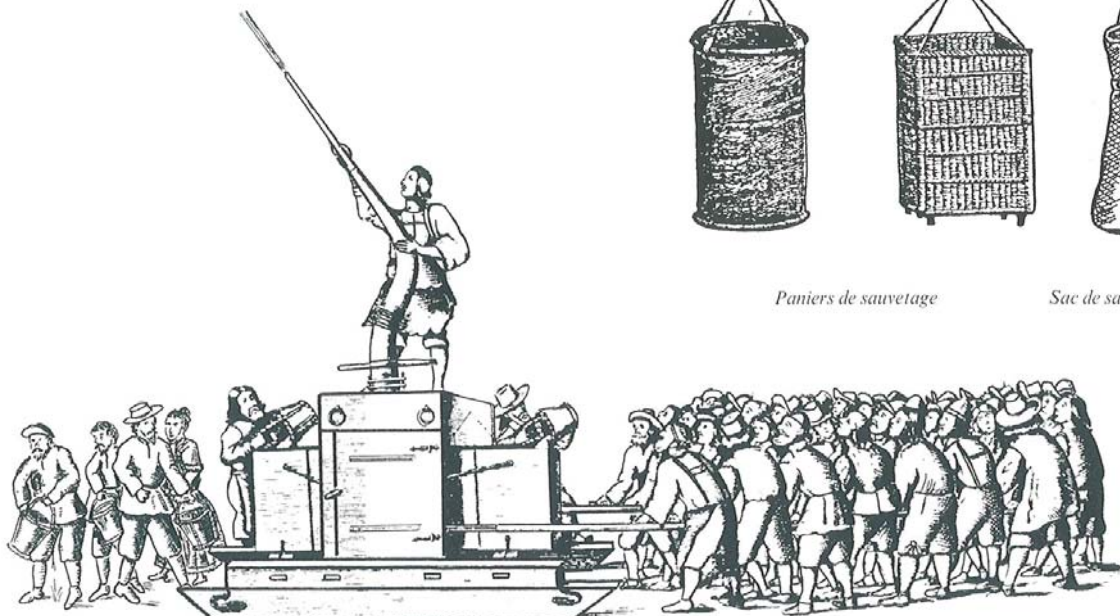
Colmar. Seau en toile

remplaça le tube rigide par un tuyau souple, ce qui améliora la mobilité de la pompe par rapport aux points d'eau. Il fallait aussi penser à sauver le plus possible de personnes piégées par le feu, d'où l'utilisation de toiles tendues pour amortir les chutes, de toboggans en toile de jute, de paniers de sauvetage et même de pantalons-parachute un peu curieux.

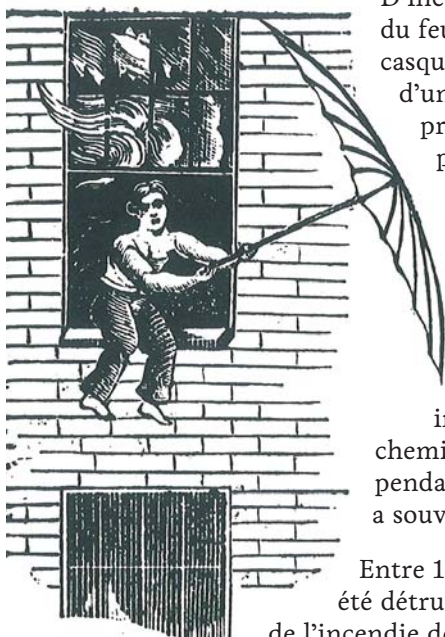


Paniers de sauvetage

Sac de sauvetage



1655. La pompe de Hans Hautsch



D'incendies en incendies, de seaux en pompes à eau, la lutte des soldats du feu a gagné en efficacité. Les techniques, les engins, les uniformes, les casques, se sont perfectionnés. Aujourd'hui villes et villages bénéficient d'un matériel d'intervention rapide et efficace. Les corps de pompiers professionnels et bénévoles bien entraînés ont les moyens de réagir au plus vite et au mieux aux alertes au feu.

DES DÉGÂTS DU FEU À SAINT-HIPPOLYTE

La plus ancienne mention d'incendie concerne celle de l'église du village en 1287. Ensuite il faut arriver au 19^e siècle pour avoir un relevé régulier des sinistres. Ce qui ne veut évidemment pas dire que rien n'a brûlé, mais la tenue de registres, avant la Révolution, relevait essentiellement des greffiers, scribes et ecclésiastiques. On imagine sans peine que des dépôts de feu occasionnés par feux de cheminées, bougies, lanternes, lampes à huile et les incendies volontaires pendant les nombreuses guerres ont causé bien des ravages et que le tocsin a souvent appelé à participer à l'effort d'extinction des flammes.

Entre 1804 et 1969 pas loin d'une vingtaine de maisons et exploitations ont été détruites ou sévèrement endommagées. Les anciens se souviennent encore de l'incendie de la chapelle et de la lutte acharnée pour tenter de circonscire les flammes qui dévorait des maisons de notre village en novembre et décembre 1944, lors des derniers et violents combats entre Allemands et Alliés. Les hommes du feu ont dû lutter contre un feu de forêt en juin 1835. Plus près de nous, ils sont intervenus, en 1979, lors d'une collision frontale entre deux véhicules faisant un mort et cinq blessés graves. Ces trente dernières années n'ont pas été exemptes non plus d'incidents divers où le savoir-faire de nos pompiers a été sollicité. Les citer tous serait fastidieux. Remercions-les simplement pour leur dévouement.

DES HOMMES

C'est en 1878 que naquit le Corps des Sapeurs-Pompiers de St-Hippolyte. Les Jeunes Sapeurs-Pompiers, eux, ont vu le jour en septembre 1994. Ils peuvent accueillir et former des jeunes de 9 à 16 ans, âge auquel ils seront nommés sapeurs-pompiers. Filles et garçons sont donc les bienvenus pour perpétuer une tradition vieille de plus de cent trente ans mettant en avant l'esprit de service et de solidarité, l'esprit de corps.

Les pompiers ce sont des hommes (en grande majorité encore). Sans vouloir nommer tous ceux qui ont donné de leur temps au service de la communauté, on peut citer les chefs de corps, Paul Gsell, Victor Kuster, Louis Gsell, Isidore Krumb, Paul Gsell, Gérard Kientzel, Frédéric Wittersheim, François et David Heyberger, sans oublier le Dr Jean Montavont, fidèle au poste de médecin de 1977 à 2010.

Aujourd'hui, le corps de nos sapeurs-pompiers est fort de 27 hommes. Le groupe des JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers) est géré par Ribeauvillé.



DU MATÉRIEL

Pour combattre le feu il faut des hommes, de l'eau et du matériel. L'époque des seaux en bois ou en cuir est largement révolue. Pendant de nombreuses années le matériel d'incendie fut stocké derrière la Mairie d'abord, puis dans un hangar plus vaste rue de la Montée. Dans ces premiers dépôts on pouvait trouver motopompes, chariots pour les tuyaux, échelles à crochets et portable. En 1975 on ajouta un camion Dodge rejoint en 1978 par un fourgon pompe tonne de 1800 litres offert par le corps des pompiers jumelé avec le nôtre, le « freiwilliges Feuerwehr Korps de Zeppelinheim* en Allemagne, qui nous offrit encore, en 1979, un VPI (Véhicule de Première Intervention).

Le hangar devenant décidément trop petit, la Commune décida en 1980 de transformer l'ancien abattoir désaffecté en dépôt de matériel d'incendie digne de ce nom, celui que nous connaissons aujourd'hui.

Dans ce dépôt on installa le matériel existant et on put y loger ensuite une ambulance et un fourgon, offerts respectivement en 1983 et 1992 par les collègues allemands de Zeppelinheim* ainsi qu'une motopompe flottante vide-cave achetée par la ville de St-Hippolyte.

C'est un des pompiers allemands de Zeppelinheim qui avait épousé une Alsacienne qui émit en 1971 l'idée de rechercher une commune française en vue d'un jumelage. Il fallut surmonter quelques réticences de part et d'autre. La guerre avait laissé des cicatrices encore douloureuses. Mais le jumelage se fit et les cérémonies eurent lieu en 1975. Il en résulta des échanges professionnels et amicaux grandement facilités par le fait qu'en Alsace on comprend et parle allemand. Comme vous avez pu lire plus haut, les collègues allemands ont contribué à agrandir le parc des véhicules utilitaires de nos pompiers. Après presque quarante ans, les liens se sont un peu distendus, mais ils ne sont pas coupés.

CRÉATION D'UN SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION UNIQUE - SIVU

L'union fait la force, c'est bien connu. Les communes de Rorschwihr et St-Hippolyte ont décidé de mutualiser effectifs et moyens de leurs corps de sapeurs-pompiers et de créer un SIVU. Cette création a pris effet par arrêté préfectoral du 7 septembre 2012 et le corps intercommunal de sapeurs-pompiers de St-Hippolyte/Rorschwihr par arrêté préfectoral du 20 octobre 2012. Cette mise en commun des moyens et des effectifs assure aux deux communes les meilleures conditions de services en matière de premières interventions.

Le SIVU dispose d'un certain nombre de véhicules :

- Renault Master faisant fonction de Véhicule de Première Intervention équipé de tout le matériel nécessaire (échelle, bouteille d'oxygène, réserve d'eau incendie 400 l),
- Peugeot 806, Véhicule Léger d'Intervention,
- Mercedes faisant fonction de fourgon d'incendie,
- deux motos-pompes remorquables,
- un nouveau véhicule est en attente de livraison. Il est cédé à titre gratuit par le Ministère de la Défense (s/c de la base aérienne de Drachenbronn). Il s'agit d'un fourgon pompe tonne CAMIVA qui devra être équipé du matériel nécessaire.

Jacqueline Couillien

(*) Zeppelinheim est une commune située dans la région de Francfort. Elle doit son nom aux fameux dirigeables qui effectuaient des vols transatlantiques à partir de cette base. On se souvient encore des noms de ces aéronefs, le L 127 Hindenburg et le L129 Graf Zeppelin. Les dirigeants de la compagnie d'aviation ont décidé de construire des logements proches de cette base pour éviter les longs déplacements de leur personnel. C'est ainsi que la petite ville est née officiellement en 1937 de même que la première compagnie de soldats du feu.



Slow-up 2013



Le dimanche 2 juin 2013, par une belle journée ensoleillée, s'est déroulé en Alsace et plus précisément sur la route des vins entre Bergheim et Châtenois, le premier Slow Up de France. Ce concept suisse ouvre, le temps d'une journée, une portion de route aux marcheurs, cyclistes, roller... toute circulation motorisée étant interdite sur le parcours.

Notre commune, située au cœur du circuit, a tout naturellement participé à cet événement qui a drainé quelque 15000 personnes sur la route des vins qui fêtait à cette occasion son 60^e anniversaire.

Un parcours de 20 km et 9 places festives permettaient la découverte du vignoble et la dégustation des spécialités et vins locaux, le tout agrémenté d'ambiance musicale et d'animations diverses.



Le parc Walter faisait office de place festive à Saint-Hippolyte. L'implication de la majorité des associations a permis un franc succès au plan local. Apéritif concert, buvette et restauration, chasse aux trésors, structure gonflable pour les jeunes étaient très appréciés par les participants.



Les syndicats d'eau

Depuis 1929, la commune de Saint-Hippolyte est alimentée en eau par les sources situées dans le massif du Taennchel et, depuis 1978 à la suite de la grande sécheresse, par un forage du Niederwald de Bergheim.

L'entretien et la gestion des sources relèvent du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Saint-Hippolyte et Environs), alors que l'eau en provenance de Bergheim dépend du SIEB (Syndicat Intercommunal des Eaux de Bergheim).

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les deux syndicats précités ont fusionné* et forment à présent un nouveau syndicat qui prend la dénomination de Syndicat Intercommunal des Eaux de Bergheim, Saint-Hippolyte et Environs. Les élus des deux entités ont approuvé ensemble les nouveaux statuts et le règlement intérieur. Les ouvrages de captage des sources ainsi que les répartiteurs et distributeur continuent à être entretenus, tous les mois, par les mêmes agents. La production et l'acheminement d'eau jusqu'au réservoir principal de St-Hippolyte dépendent à présent du nouveau syndicat formé.

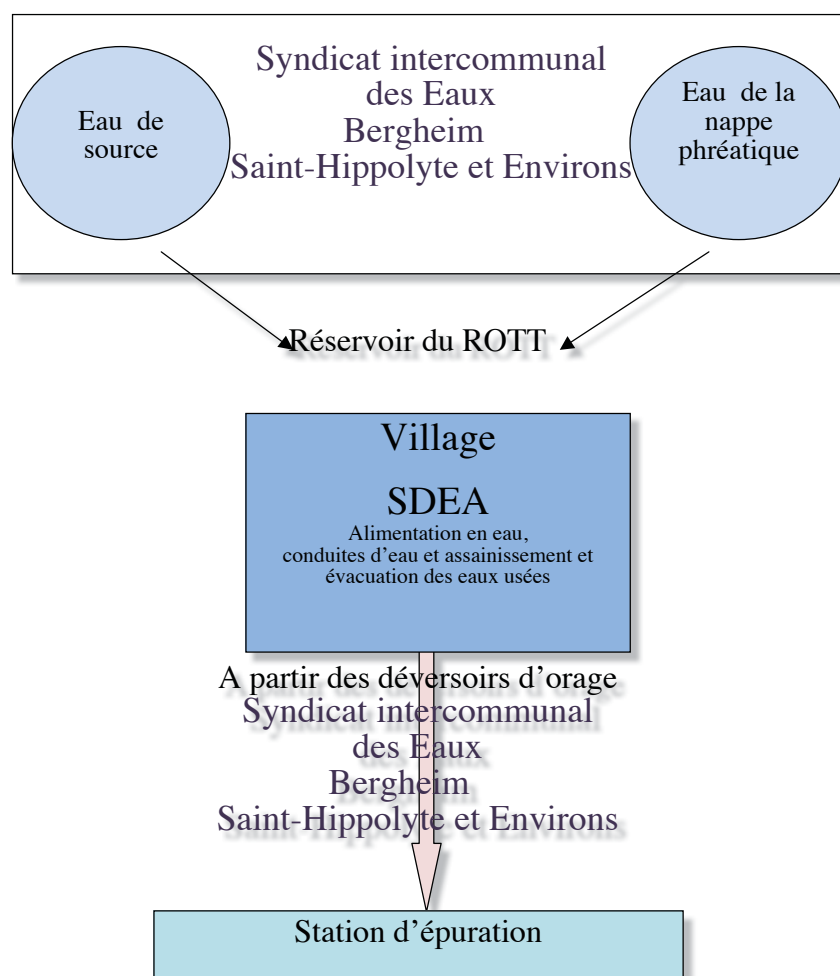
Par contre, la gestion de l'eau dans les réseaux communaux a toujours été du ressort de la commune : la distribution, l'évacuation, l'entretien, les réparations, la facturation... ainsi que l'assainissement.

À compter du 1^{er} janvier 2014, cette mission est confiée au SDEA (Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin). Pour un coût identique, l'adhésion au SDEA permet d'améliorer, d'une part, le service notamment en cas d'intervention urgente par le biais d'une équipe technique dédiée, formée et équipée dans ce domaine et d'autre part, le relevé des compteurs d'eau qui évoluera progressivement vers la mise en place d'un relevé à distance. En outre, les coûts d'entretien du réseau d'assainissement bénéficient de prix conventionnés définis à l'avance.

L'objectif est de maintenir voire d'améliorer la qualité du service en maintenant l'évolution des coûts.

NB : Le SIAEP regroupe les communes de Saint-Hippolyte, Rodern, Rorschwihr et Orschwiller. Le SIEB regroupe les communes de Bergheim, Saint-Hippolyte, Rodern, Rorschwihr et Thannenkirch.

Schéma des compétences en matière d'eau et d'assainissement



(*) Pour mémoire : La fusion est issue de la loi du 16 décembre 2010 portant sur la réforme des collectivités territoriales et sur l'élaboration du schéma départemental de la coopération intercommunale visant à rationaliser les périmètres des établissements publics de coopération intercommunale et des syndicats mixtes existants. Par arrêté du 21 décembre 2012, le Préfet du Haut-Rhin a accepté la fusion du SIEB et du SIAEP.

AMICALE DES DIABLES ROUGES DE SAINT-HIPPOLYTE

Président: Benoit Iltis
1 rue Schlossreben – Saint-Hippolyte – 06 79 61 69 76

Vice-président: Guy Thirion
Sécretaire: André Oppermann
Trésorier: Marcel Scandella
Nombre de membres: 18

Activité principale:
Rencontre entre anciens du 15/2
Participation aux différentes cérémonies militaires

Activité annuelle:
Organisation du marché aux puces le dimanche après le 14 juillet.



ASSOCIATION POUR LA RÉNOVATION DE LA CHAPELLE SAINTE-CROIX

L'association pour la rénovation de la Chapelle Ste Croix a vu le jour en novembre 2000, pour restaurer ce bâtiment qui est déjà mentionné en 1470 dans des écrits. À cette époque l'édifice n'était constitué que par le chœur actuel. Elle fut détruite, puis reconstruite à plusieurs reprises au cours des siècles ; la dernière destruction date du 28 novembre 1944. Reconstruite avec les dommages de guerre, elle fut inaugurée le 14 août 1955. Au fil du temps, les vieilles dalles en grès sont devenues comme des éponges et l'humidité a rongé l'édifice à tel point que le crépi tombait tout seul. En 2004 le feu vert pour commencer les travaux a été donné.

Aujourd'hui, la rénovation intérieure est terminée. Nous y organisons un concert tous les ans le 2^e dimanche de septembre. Nous avons commencé des travaux extérieurs qui vont continuer selon les moyens humains disponibles. Toute personne intéressée par la conservation et l'amélioration de



ce lieu sera la bienvenue parmi nous sans conditions particulières.

*Pour plus de renseignements vous pouvez contacter
François Heyberger au 03 89 73 02 31 ou au 06 88 14 64 18.*

ASSOCIATION MÉDIÉVALE

Une association de découverte de la société médiévale est en cours de création et sera localisée à Saint-Hippolyte: toutes les personnes intéressées pour participer à ces activités peuvent s'adresser à Bruno Dumortier (brdumortier@laposte.net)

L'objectif est de pouvoir découvrir la vie des populations au moyen-âge, plus particulièrement la période XI^e – XIII^e siècle. Les différents ateliers qui pourront être proposés dans le cadre de cette association permettront dans un premier temps de constituer des tenues et des accessoires pour les activités de l'association. Ce sera également l'occasion de se retrouver et d'échanger des savoir-faire.

Des activités variées seront proposées: découverte de la cuisine médiévale, travail du cuir (chaussures, sacs...), enluminures, calligraphie, broderie, couture: réalisation des costumes des membres, etc.

Nous comptons également sur chacun pour apporter des idées et des savoir-faire différents.





Créée sur le thème du travail du fil, l'association «Au Fil des Idées» permet à une vingtaine de passionnées de broderie de Saint-Hippolyte et des environs de se retrouver une fois par mois à la maison des associations du village. D'horizons divers, toutes générations confondues, les membres apprécient les échanges d'idées, la motivation qui en découle, en toute liberté, avec peu de contraintes et un esprit associatif.

C'est une occasion de se donner du temps pour une activité qui permet de décompresser : chacune a son rythme, chacune a son style. Sans se limiter au point de croix, certaines pratiquent le hardanger ou

bien encore s'essayent à la broderie traditionnelle, au patchwork, à la frivolité, voire même au tricot et au crochet... Lors de ces rencontres mensuelles, chacun peut s'informer, transmettre ou apprendre des savoir-faire, des idées sur le point compté ou d'autres arts textiles, en apprenant parfois à y mêler des techniques nouvelles pour enrichir les réalisations.

La Présidente, Sylvie Léonhart, tient particulièrement à cet esprit : «Il s'agit avant tout d'un lieu d'échanges, sans élitisme, les débutants comme les experts sont les bienvenus».

Le «Fil Rouge» de l'association

C'est de cet esprit de partage et de solidarité qu'a émergé l'idée de soutenir la cause des enfants malades ou handicapés en utilisant les talents de chaque membre de l'association.

Chaque année, fin novembre, une loterie et une vente de couronnes de l'aveugle sont organisées dans le cadre du concert de l'aveugle qui a lieu à l'église de Saint-Hippolyte. La tombola est alimentée par les divers travaux réalisés tout au long de l'année (nappes, sacs tableaux et broderies diverses).

Le bénéfice de cette action est reversé à une association d'enfants handicapés. C'est ainsi que nous avons aidé, les associations «Les Allagouttes», «Théo et Corentin» et «Un Sourire pour Loan» à financer des petits investissements permettant d'améliorer le quotidien de ces enfants.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour partager votre savoir faire ou pour apprendre le travail manuel!

Vous avez le fil, nous avons les idées... vous avez les idées, nous avons le fil!

Contact : Sylvie Léonhart – 06 29 59 03 50 – sylvie-leonhart@orange.fr



LE CLUB VOSGIEN DE SAINT-HIPPOLYTE

Le Club Vosgien de Saint-Hippolyte compte une centaine de membres réunis autour de sa présidente Colette Meyblum. Les activités du club s'articulent autour de deux axes intimement liés : la randonnée et l'entretien des sentiers pédestres qui lui sont confiés.

La section propose un programme de randonnées varié allant d'une marche de demi-journée à des séjours dans divers massifs montagneux en passant par les sorties dominicales de journée. Les plus sportifs trouvent leur bonheur avec les séjours ski, des sorties raquettes ou encore des randonnées itinérantes.



La même motivation anime tous les membres de la section : l'attrait de la nature, la découverte et le respect de notre patrimoine naturel, la convivialité et la solidarité dans la pratique d'un sport de groupe, accessible à tous.

La deuxième activité principale du Club Vosgien est l'entretien bénévole des sentiers (fauchage, balisage, etc.), pour le confort de tous ceux qui empruntent les chemins du massif vosgien, randonneurs locaux ou touristes occasionnels. Les membres nettoient, fauchent et vérifient le marquage de plus de 77 km de sentiers couvrant le ban de Saint-Hippolyte ainsi que des communes voisines.

La section organise également sa traditionnelle fête montagnarde du 1^{er} mai qui a lieu au col du Schaentzel depuis 42 ans.

Si vous vous sentez attirés par l'une de ces activités, venez nous rejoindre, nous serons très heureux de vous accueillir parmi nous.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE SAINT-HIPPOLYTE

L'école de musique de Saint Hippolyte propose l'apprentissage de la musique à des élèves de tout âge, comprenant :

- la formation musicale générale : solfège en groupe
- formation instrumentale individuelle : trompette, clarinette, saxophone, flute traversière, baryton, basse, percussions, etc.
- la pratique collective avec la classe d'orchestre
- la participation aux auditions

L'enseignement est dispensé par une équipe d'enseignants professionnels et diplômés. Les différents cours sont dispensés à Saint Hippolyte et à Guémar. L'école fait partie intégrante de l'Harmonie du Haut-Kœnigsbourg, créée pour former les musiciens souhaitant intégrer la classe d'orchestre, puis à terme l'Harmonie. Elle est affiliée au CDMC (Conseil Départemental pour la Musique et la Culture de Haute Alsace).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : *Danielle Heyberger, responsable de l'école de Musique*
14 rue de l'Ancienne Tuilerie - 68590 Saint-Hippolyte - Tél. 03 89 73 90 26 - 06 28 35 52 54 - adresse mail : heydavid@free.fr



TENNIS CLUB

Activité principale: Tennis de loisir et compétition

Installation: 2 cours en gazon synthétique

Horaire: Le club est ouvert toute la journée, tous les jours de l'année. Les horaires varient selon le temps et la saison. Les réservations se font directement sur tableaux se trouvant à l'extérieur des courts

Activités du club: Tennis de loisir

Compétition officielle: 2 équipes masculines et 1 équipe +35 ans, 1 équipe féminine, 1 équipe de jeune (filles 12/13 ans). **Entraînement compétition:** Tous les dimanches matins de 10 h à 12 h pour les équipes masculines. Tous les mercredis ou samedis pour l'équipe féminine.

Initiation: tout au long de l'année en semaine et week-end. **L'animation:** tournois internes (simples, doubles, mixtes), tournoi interne jeunes.

École de tennis:

Fonctionne les mercredis (de Pâques à Toussaint) hors vacances scolaires de 9 h à 12 h et les mardis de 17 h à 19 h, sous la responsabilité de Sébastien Birg, Professeur d'EPS, qui dirige et assure l'organisation pédagogique. L'école de tennis se divise en 3 groupes : initiation (7 / 10 ans), perfectionnement (10/12 ans), compétition (12/18 ans). 4 à 6 élèves par cours d'une durée de 1 h à 1 h 30 selon le niveau. L'enseignement est conçu à partir de progressions pédagogiques (test de balle FFT) avec un matériel adapté selon le niveau de l'élève (balles molles et raquettes évolutives).



Activité de détente :

En période hivernale (octobre à fin mars) les mercredis soirs de 20 h à 21 h ouvert à toutes et à tous.

Président : Gilbert Birg – 6A rue de l'Ancienne Tuilerie - 68590 Saint-Hippolyte - 03 89 73 02 49

Vice-président : Christian Scandella

Responsable équipes : Sébastien Birg - 06 17 17 48 47

Nombre de membres: 54

mémoire des INCORPORÉS DE FORCE

Durant la dernière guerre mondiale, comme dans toute l'Alsace, certains habitants de Saint-Hippolyte ont subi l'incorporation de force dans l'armée allemande. On les appelle plus communément les « Malgré-Nous ». L'association « Solidarité normande aux incorporés de force d'Alsace-Moselle » (SNIFAM) se propose de défendre la mémoire de ces « Malgré-Nous », mais également de faire connaître :

- l'illégalité de l'incorporation de nos compatriotes Alsaciens et Mosellans dans les armées nazies
- les comportements patriotiques de Français de Normandie qui aidèrent courageusement les Alsaciens et Mosellans dans leur désertion
- maintenir et vivifier la mémoire de ces faits qui constituent un patrimoine patriotique.

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à : Guy Donnet - 6 boulevard Maritime - 14750 Saint-Aubin-sur-Mer

ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT AU BURKINA-FASO

L'Association de Développement au Burkina Faso a été créée le 1^{er} mars 1996 dans le but de venir en aide à l'une des populations les plus pauvres du monde.

L'un de nos objectifs principaux réside dans la mise en place d'une autonomie progressive de la population à laquelle nous venons en aide. Ces personnes, pour lesquelles nous contribuons à la scolarisation, à l'apprentissage et à des formations diverses, deviendront petit à petit indépendantes et capables de subvenir à leurs besoins. Nos actions touchent actuellement 11 sites sur lesquels nous intervenons en vue d'améliorer les conditions de vie des habitants. Nos grands domaines d'intervention sont les suivants : accès à l'eau potable, lutte contre la pauvreté et la malnutrition, agriculture et maraîchage, accès aux soins, scolarisation par le biais du parrainage d'élèves, éducation et formation ainsi que des actions sociales.

Pour en savoir davantage, voici l'adresse internet de notre site : <http://ste-veronique.asso-web.com>



FÊTE DES AÎNÉS

Le maire et le conseil municipal ont salué les 130 Aînés présents à la traditionnelle fête de Noël dans la salle des fêtes réaménagée. Après le repas, préparé par le traiteur Deiber, les jeunes du cours d'Alsacien ont présenté des chants, puis la chorale interparoissiale et les cuivres de l'harmonie ont clôturé cette belle journée.



LISTE DES ASSOCIATIONS DE LA VILLE DE SAINT-HIPPOLYTE (Haut-Rhin)

ASSOCIATION	PRESIDENT	VICE-PRESIDENT
Société de Musique ECHO DU HAUT- KOENIGSBOURG	HUBER Claude 6 route du Vin 68590 SAINT-HIPPOLYTE	
Amicale du corps intercommunal. des SAPEURS-POMPIERS	BARBIN Xavier 29, rue des Cigognes 68590 SAINT-HIPPOLYTE	
ASSOCIATION SPORTIVE (football)	ZINGLE Marilyne 30 rue Weibelsgass 68750 BERGHEIM	
ASSOCIATION DES PECHEURS A LA LIGNE	OPPERMANN Jean-Claude 1, rue de la Paix 68590 SAINT-HIPPOLYTE	METZGER René 21, rue Saint-Fulrade SAINT- HIPPOLYTE
SECTION CLUB VOSGIEN	MEYBLUM Colette 10, rue du Général de Gaulle 68590 SAINT-HIPPOLYTE	FRANTZ Jean-Michel 3 rue Windmuehl 68590 SAINT-HIPPOLYTE
Amicale des ANCIENS COMBATTANTS	KOEBERLE Georges 15, rue du Général de Gaulle 68590 SAINT-HIPPOLYTE	DEISS Jean 2, rue du Chanoine Issenhart 68590 SAINT-HIPPOLYTE
Amicale des DIABLES ROUGES	ILTIS Benoit 1, rue Schlosreben 68590 SAINT-HIPPOLYTE	
SYNDICAT VITICOLE	BLEGER Franck 14 rue du Gal de Gaulle 68590 SAINT-HIPPOLYTE	BOSSERT Raphaël 33 route du Vin 68590 SAINT-HIPPOLYTE
CHORALE STE CECILE	HUMBRECHT Dominique 5 rue de la Gare 68590 SAINT-HIPPOLYTE	
TENNIS CLUB	BIRG Gilbert 6 A rue anc. Tuilerie 68590 SAINT-HIPPOLYTE	SCANDELLA Christian 25 rue de la Chapelle 68590 SAINT-HIPPOLYTE
AU FIL DES IDEES	LEONHART Sylvie 18 rue du Collège 68590 SAINT-HIPPOLYTE	
CONSEIL DE FABRIQUE	KLEIN Antoine 44 rue du Collège 68590 SAINT-HIPPOLYTE	
Association « POUR LA RENOVATION DE LA CHAPELLE DE LA STE CROIX »	HEYBERGER François 14, rue du Collège 68590 SAINT-HIPPOLYTE	
Association de développement au Burkina Faso dite Ste Véronique	HEYBERGER François 14, rue du Collège 68590 SAINT-HIPPOLYTE	
COMITE DES FETES	HUBER Claude 6 route du Vin 68590 SAINT-HIPPOLYTE	Siège : Mairie 4, place de l'Hôtel de Ville 68590 SAINT-HIPPOLYTE
Association de Gestion de la Salle des Fêtes	BREITEL Michel 63 rue du 3 Décembre 68150 RIBEAUVILLE	Siège : Mairie 4, place de l'Hôtel de Ville 68590 SAINT-HIPPOLYTE

naissances

3 avril **Sylvain** de Nora CHABBERT et Dominique SCHOTTERER
 23 avril **Nathanaël** de Juliana et Dany RODRIGUES
 5 juin **Lucie** de Rachel et Pascal UMBDENSTOCK
 10 juin **Loan** de Jessica AMELON et Kévin GASPARD
 17 juin **Anaïs** de Céline et Christophe DELACOTE
 18 novembre **Romane** de Edwige BUFFARD et Philippe MEYER
 20 décembre **Érine** de Viviane et David YVART

mariages

1 juin
 Magali WEBER et Lilian SIMON
7 septembre
 Élodie TEICHERT et Daniel BIEHLER

DÉCÈS

9 janvier Rémy Jean SCHMITT
 12 janvier Marie-Claire REINBOLD épouse WITTERSHEIM
 17 janvier Renée Marie JANNEL veuve TOUSSAINT
 24 février Joseph Georges KLEIN
 2 mars Ernestine BECHLER veuve UEBER
 8 mars Charles Louis Roland Evenor DESRICOURT DE LANUX
 28 mai Alfred Mathias SCHWARTZ
 17 juillet Robert Paul Joseph BIECHER
 23 juillet Jacques René GRILLOT
 18 septembre Jeanne KIRSCHNER veuve STOCKY
 26 septembre Suzanne ERNST veuve FREYDT
 2 octobre Émilie Cécile MATHIS veuve VOGEL
 3 novembre François Marie Robert MAIRE DU POSET
 5 novembre Madeleine Charlotte SCHWARTZ veuve CARL
 7 novembre Colette RICHMANN veuve LE MASLE

nouveaux habitants

GEWINNER Christelle et Julien - 6 rue des Vergers
SCHAAF Adeline et **OBRI** Mike - 57a route du Vin
MOUVEAUX Marie et **KEMPF** Ludovic - 9 rue du Collège
DE CARLO Florian et **ANCEL** Thomas - 83b, route du Vin
AMRANE Saïd - 51 route du Vin
WITTERSHEIM Frédéric, **BAPTISTA** Louisa, **FABREGUE** Steven et Océane - 3 rue du Général de Gaulle
STAEHLY Manuel, Kévin et **VINCENT** Mylène - 3, rue de la 5^e DB
SIMON Alexis et **LAENG** Adeline - 83a route du Vin
SCHULLER Guillaume et **ZANZI** Floriane - 65 route du Vin
GONTARD Gilles - 2 place du Tilleul
GEBHARD Éric, Agnès, Thomas et Sophie - 17 rue des Cigognes
SPENLEHAUER Thomas et **BLÉGER** Audrey - 18 route du Vin
NOBEL Pascal et Anny - 12 avenue de l'Europe
MASSON Marcel, Nadine et Maxime - 11a rue de la Chapelle
MAUCOURANT Adrien et **HUIN** Jessie - 60 route du Vin
BRONNER Raphaël et **WECKSCHEIDER** Tatiana - 5 rue de l'Ancienne Briqueterie
CARL Daniel et **FENDER** Cindy - 1 rue des Tanneurs
ROUSSELLE Sylvie, **AMET** Alexandre, Léo, Benjamin et Maxime - 4 rue du Général de Gaulle
BARRE Jean-Louis - 23 chemin du Wall
HUMBRECHT Mickaël - 35 route du Vin
LEININGER Patrice, Franck, Martin et **CHEVASSU** Barbara - 3 chemin du Wall
DEISS Gilles et **BOSSAL** Catherine - 18 rue Windmuehl
TEICHERT Sandrine - 28 route du Vin

DEPARTS

MEYER Nicole - 5, rue de l'Ancienne Briqueterie
AMBIEHL Thiebaut - 1 rue des Tanneurs
PELLETIER Élodie - 52 route du Vin
DIETRICH Marie, **ANTONI** Joachim et Samuel - 17 avenue de l'Europe
RASSLER Zoé, **MEYER** Gilles et Elliott - 2 place de l'Église
HENCHES Claudia, **ULM** Alexia et Lionel - 1 chemin de la Werb
NOËL Céline et Ange - 65 route du Vin
PRETOT Aurélien et **WENDLING** Julien - 65 route du Vin
CELLIK Hasan, Ayfer et Beste - 39 route du Vin
DORBRITZ Christian, Christiane et Julien - 91 route du Vin
DECOMBEJEAN Xavier, Laurianne, Marie et Charles - 8 rue du Château
BEVILACQUA Caroline - 12 avenue de l'Europe
ZIEGLER Christophe, Chris, Océane et **OPPERMANN** Anne - 2 rue de la Gare
TSCHIRRET Lionel - 91 route du Vin
MULLER Karine et **HENRY** Nina et Gaëlle - 11 rue de la Montée

Doyenne : 99 ans

RICHARD Camilla - 13 janvier

Doyen : 95 ans

HASLER Jules - 28 novembre

98 ans

SONNTAG Corinna - 9 février

95 ans

HUMBRECHT Anna - 14 juin
PFEIFFER Georgette - 20 septembre

94 ans

SPITZ Marie-Anne - 16 janvier
KAMINIARZ Renée - 22 avril
THIRION Marcelle - 12 juin
JACQUOT Anne-Marie - 5 septembre
GSELL Marie Louise - 17 octobre
LENGES Émile - 26 octobre
SCHILDKNECHT Marie - 13 novembre

92 ans

GROSS Frieda - 9 janvier
JOLLY Roger - 19 août
SCANDELLA Jeanne - 1^{er} octobre

91 ans

DANSLER Jeanne - 24 janvier
LUTTENBACHER Jeanne - 2 juin
BASTIEN Irène - 3 août
ISSENLOR Martin - 16 septembre
MARTIN Jeanne - 4 novembre
ROLLI Alice - 17 décembre
ÉGÉLÉ Jeanne - 18 décembre

90 ans

SCIUBA Henri - 27 décembre

89 ans

SONTAG Lucie - 17 janvier
THIRION Charles - 10 février
RITTER René - 29 mai
LESIEUR Raymond - 10 juillet
SITTLER Marie Thérèse - 12 août
PICARD Hildegarde - 9 octobre
MEYER Auguste - 30 octobre

88 ans

POTTIER Marie-Marceline - 16 février
DRABROWSKI Marcelle - 20 mars
BRISACH Marie Alice - 16 avril
BLÉGER Eugène - 22 avril
MUHR Raymond - 22 août
FRATTINI Marie Thérèse - 14 septembre
MOUGEL Henri - 15 septembre
MEYER Agathe - 4 octobre
PICHEGRU Jean-Henri - 8 décembre
SCHAFFHAUSER Jeanne - 18 décembre
KLEIN Charles - 26 décembre

87 ans

HUMBERT Juliette - 14 janvier
HAEN Auguste - 16 février
BLÉGER Alice - 17 mars
MULLER Céline - 22 mars
SIMON Joseph - 20 avril
KNELLWOLF Irène - 8 septembre
LAFON Geneviève - 30 septembre
SCHAUER René - 2 novembre
HAEN Rose - 28 décembre

86 ans

MERCIER Jeanne - 26 avril
RUEFF Jacqueline - 9 mai
MEYER Anne-Marie - 10 mai
BIRG Alice - 4 juin
KLEIN Hélène - 2 août
KIEFFER Marthe - 6 août

85 ans

BUCHER-VOGEL Lucie - 7 février
SIMMLER Marie-Louise - 23 février
MEYER Colette - 6 mars
CHRISTOPHE Pierre - 30 mai
SELZEK Georgette - 19 juin
GERBER Fernand - 19 juin
SCHAEFFER Jeanne - 11 juillet
BLÉGER René - 30 novembre
JUCHERT Thérèse - 18 décembre

84 ans

WIPFF Yvette - 1^{er} juillet
HEINRICH Eugène - 23 juillet
MEYER Anna - 24 juillet
HIRTZ Suzanne - 12 septembre
SONNTAG André - 16 septembre
GERBER Marie Thérèse - 19 septembre
BRISSINGER André - 22 octobre
DOLEN André - 2 novembre
WEISS Denise - 19 novembre
WIPFF Marcel - 14 décembre

83 ans

HUBER Marcel - 2 février
METZGER Marie-Thérèse - 15 février
HAEN Marguerite - 26 février
LAFON Raymond - 28 février
SIMON Anne-Marie - 2 octobre
KOEBERLE Christiane - 13 novembre
KOEBERLE Georges - 2 décembre
KRUMB Jean - 14 décembre

82 ans

MEYER Gérard - 12 février
KUNSTLER René - 3 mars
REBSOMEN Robert - 23 mars
CHRISTEN Jeanne - 12 avril
LESIEUR Anne-Marie - 23 avril
SONNTAG Claire - 21 octobre
WIECZOREK Nicole - 22 novembre

81 ans

CARL Yvonne - 6 janvier
HATSCH André - 9 février
LUCHT Alice - 9 février
SCIUBA Bernadette - 18 mars
BAGY René - 26 mars
BOOSE Germaine - 27 juin
HUBER Bernadette - 2 août
TREIBER Lucie - 4 août
HAEN Madeleine - 18 novembre
KLEIN Marie Louise - 9 décembre

80 ans

HATSCH Marie-Rose - 9 février
BAFFREY Albert - 13 février
GASSMANN Charles - 11 mars
LANSU Eugène - 14 avril
VALENTINI Claire - 23 mai
GASSMANN Germaine - 22 août
MEYER Raymond - 10 octobre
HERTFELDER Marie-Rose - 9 novembre
KOEBERLE Robert - 15 novembre

75 ans

ILTIS Jacques - 7 janvier
POTHERAT Marie-Thérèse - 11 janvier
MARTIN Paulette - 23 mars
ENTZMANN Maria - 20 mai
JENNY Christiane - 29 juin
COLLAONE René - 23 juillet
STIHLÉ Rose-Marie - 3 août
MARTIN Jean-Claude - 7 août
MEINRAD Joseph - 7 septembre
MESCHBERGER Joseph - 13 septembre
MULLER Jeannine - 22 décembre

Noces de Palissandre (65 ans de mariage)
Eugène et Alice BLÉGER - 21 novembre

Noces d'Orchidée (55 ans de mariage)
Joseph et Marthe SIMON - 1^{er} mai
Charles et Jeanne KRUMB - 31 juillet
Charles et Marlise GASSMANN - 18 septembre

Noces d'Or (50 ans de mariage)
Jean et Maria BOMMENSTATT - 24 juillet
Richard et Lysiane RUBIN - 26 septembre
Renée et Marie-Jeanne MEYER - 24 novembre
Antoine et Laure KLEIN - 24 décembre

Palmarès 2013

MAISONS FLEURIES AVEC JARDIN

KNIEBIHLI Marie José – 9 rue du G ^{al} de Gaulle	♥♥♥♥
GASSMANN Charles – 9 rue du Parc	♥♥♥♥
SCHAEFFER Francis - 22 rue de la Chapelle	♥♥♥
GERBER Fernand - 99 route du Vin	♥♥♥
MEYER Auguste – 110 route du Vin	♥♥♥
MEYER René – 2 route du Haut-Kœnisbourg	♥♥
SCHMITT Pierre – 30 rue du Collège	♥♥
TREIBER Francis - 25 avenue de l'Europe	♥♥
HUMBRECHT Jules - 27 avenue de l'Europe	♥♥
GAULY Louis – 4 rue de la Paix	♥♥
FRITSCH Marguerite – 7 rue du G ^{al} de Gaulle	♥♥

MAISONS FLEURIES SANS JARDIN

FAHRER Sylvie - 24 route du Vin	♥♥♥♥
SONNTAG Micheline - 3 rue des Cigognes	♥♥♥♥
OPPERMANN Guy – 25 rue des Cigognes	♥♥♥
MULLER Marcel – 25 rue Saint-Fulrade	♥♥♥
SIMMLER Nicolas et Marlyse - 1 place de l'hôtel de Ville	♥♥♥
SONNTAG André - 3 place de l'Hôtel de Ville	♥♥
JEUDY André - 5 rue de la Montée	♥♥
COLLAONE René - 15 rue de la Montée	♥♥
ILTIS Jacques – 1 rue Schlossreben	♥♥
EARL HUBER et BLÉGER - 6 route du Vin	♥♥
MEZONNIAUD Philippe - 5 rue des Vignerons	♥♥



HORS CONCOURS

Hôtel Restaurant «Munsch - Aux Ducs de Lorraine»	♥♥♥♥
Hôtel Restaurant «Le Parc»	♥♥♥
Mairie	♥♥♥
Muret du dépôt incendie	♥♥♥
Caveau «Au Hupsa Pfannala»	♥♥
Hôtel Restaurant «À la Vignette»	♥♥
Restaurant «Au rouge de S ^t -Hippolyte»	♥♥



Village fleuri

À l'issue du concours régional des Villes et Villages Fleuris, le jury a estimé que les aménagements floraux et paysagers réalisés dans notre commune retenaient l'attention par leur qualité et leur diversification. Les efforts entrepris pour fleurir et embellir le cadre de vie ont été particulièrement appréciés. À ce titre, une deuxième fleur a été décernée à notre commune.

Élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014

CE QUI VA CHANGER

La loi du 17 mai 2013 apporte des modifications dans le mode de scrutin pour les communes de plus de 1 000 habitants. La ville de Saint-Hippolyte est donc concernée. Désormais, le Conseil Municipal est élu « au scrutin de liste paritaire ». Les candidats doivent obligatoirement constituer une liste.

Cette liste doit être complète, c'est-à-dire avoir autant de candidats qu'il y a de membres au Conseil Municipal, donc 15 personnes pour notre commune. Cette liste doit respecter la parité, c'est-à-dire l'alternance des sexes.

Les conseillers communautaires (ce sont les représentants de votre commune au sein de la Communauté de Communes du Pays de Ribeaupillé) sont élus pour la même durée et selon le même mode de scrutin que les conseillers municipaux.

Vous voterez en faveur d'une liste que vous ne pourrez pas modifier. Vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en retirer, ni modifier l'ordre de présentation : le panachage n'est plus autorisé. Si vous modifiez le bulletin de vote qui vous est fourni, votre bulletin de vote sera nul et votre voix ne comptera pas.

COMMENT LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SONT-ILS ÉLUS ?

Si une liste obtient la majorité absolue des voix exprimées dès le premier tour le 23 mars, les élections sont terminées. Si aucune liste n'a cette majorité absolue il y a un deuxième tour le 30 mars (pour se maintenir au 2^e tour, une liste doit avoir obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour).

Si au premier tour, une liste a la majorité absolue des voix exprimées, elle obtient d'abord la moitié des sièges du Conseil Municipal. L'autre moitié des sièges est répartie entre toutes les listes qui ont au moins 5 % des voix. Cette répartition est faite en proportion du nombre de voix obtenues par chaque liste.

La liste gagnante, que ce soit au premier ou au deuxième tour, obtient donc la majorité des sièges, mais la ou les autres listes seront également présentes au Conseil Municipal. Les sièges sont toujours attribués aux candidats dans l'ordre de présentation de leur liste.

COMMENT LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES SONT-ILS ÉLUS ?

Les conseillers communautaires sont élus, pour la même durée, en même temps et sur le même bulletin que les conseillers municipaux avec la même obligation de parité. Sur le même bulletin de vote, vous aurez donc deux listes :

- la liste des candidats à l'élection municipale,

et

- la liste des candidats au conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Ribeaupillé.

Ces candidats doivent être issus de la liste pour l'élection municipale. Vous allez donc voter à la fois pour le conseil municipal et pour le conseil communautaire.

QUI PEUT VOTER LORS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter votre carte électorale ainsi qu'une pièce d'identité pour pouvoir voter.

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo, carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF, permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'Etat, livret de circulation délivré par le Préfet, carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore, carte d'identité ou carte de circulation avec photo délivrée par les autorités militaires, carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat, de parlementaire ou d'élus locaux avec photo, carte d'invalidité civile ou militaire avec photo.

Attention : à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité.

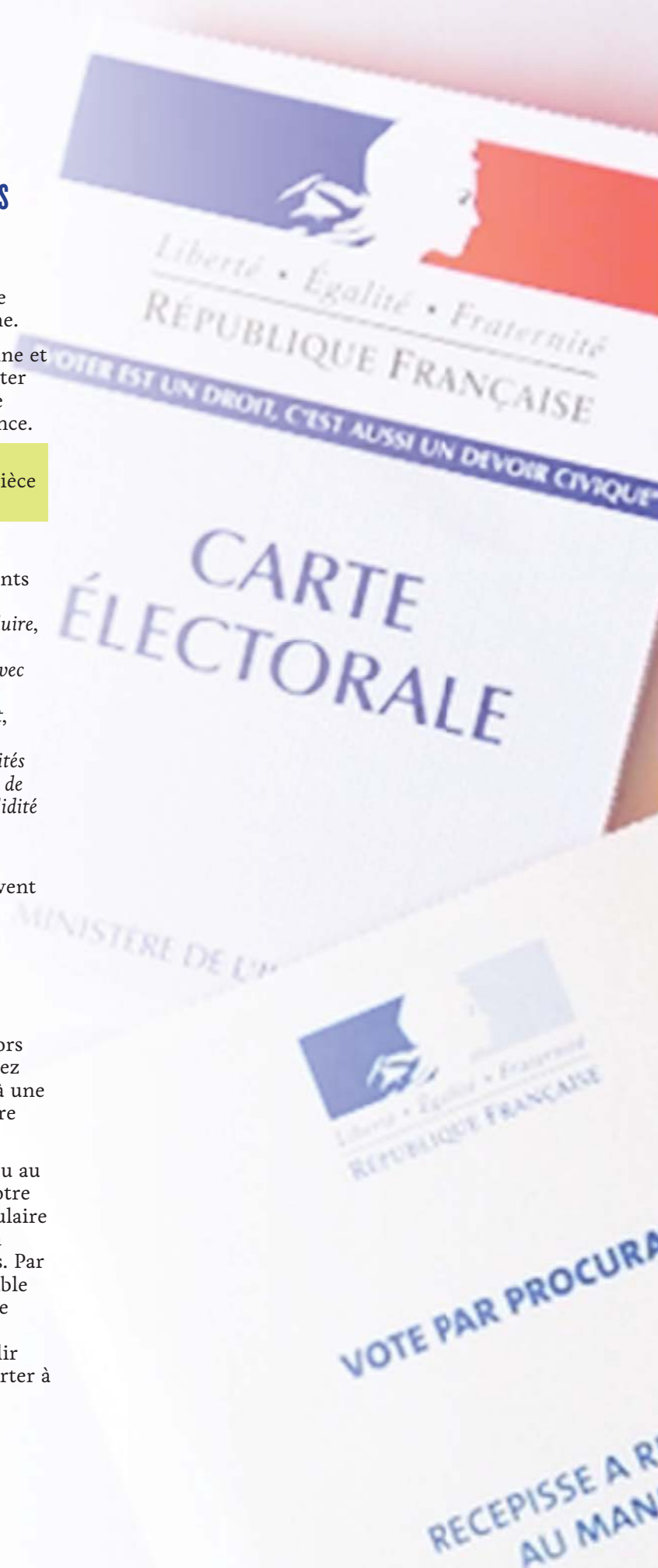
PEUT-ON VOTER PAR PROCURATION ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

La procuration sera établie à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités. Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile, accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter à la gendarmerie ou au tribunal d'instance.

Lieu de vote : Salle des fêtes Route du Haut-Koenigsbourg

Scrutin ouvert de 8 h à 18 h.



ADRESSES UTILES ET INFOS PRATIQUES

Mairie de Saint-Hippolyte - Agence postale communale

4, place de l'Hôtel de Ville - 68590 SAINT-HIPPOLYTE

Tél: 03 89 73 00 13 - Fax 03 89 73 05 92

E-mail: mairie-st-hippolyte@wanadoo.fr

Les bureaux sont ouverts:

- du lundi au vendredi de 8 h à 12 h
- vendredi après-midi de 13 h à 17 h (hiver), de 13 h à 18 h (été)

En dehors de ces horaires, le personnel répond aux appels téléphoniques sauf le mercredi après-midi.

Notre site internet: www.saint-hippolyte-alsace.fr

Atelier communal: 03 89 73 05 06

École maternelle et primaire

1, place de l'Église - 68590 SAINT-HIPPOLYTE ☎ 03 89 73 05 33

Périscolaire ☎ 09 63 46 10 57

Sous-préfecture

14 rue du Général de Gaulle - BP 70048 - 68152 RIBEAUVILLÉ Cedex- ☎ 03 89 73 24 90

Trésorerie

1 rue Stangenweiher - BP 30044 - 68152 RIBEAUVILLÉ Cedex - ☎ 03 89 73 61 13

Centre des impôts

1 rue Stangenweiher - BP 40019 - 68150 RIBEAUVILLÉ - ☎ 03 89 73 23 17

DDT (anciennement dénommée DDE) - Urbanisme

Cité Administrative - Bâtiment Tour - 3, rue Fleischhauer - 68000 COLMAR - ☎ 03 89 24 81 37

Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé

Enfance et jeunesse - Ordures ménagères - 1 rue Pierre de Courbertin - 68150 RIBEAUVILLÉ

☎ 03 89 73 27 10 - Fax 03 89 73 27 11

E-mail : epci@cc-ribeauville.fr - Site internet : www.cc-ribeauville.fr

Déchèterie de Ribeauvillé:

- **horaires d'hiver** (du 1^{er} lundi de novembre au dernier samedi de mars)

du lundi au vendredi de 13 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 et de 13 h à 17 h 30

- **horaires d'été** (du 1^{er} lundi d'avril au dernier samedi d'octobre)

du lundi au vendredi de 13 h à 18 h 30 et le samedi de 9 h à 12 et de 13 h à 18 h 30

Déchèterie de Riquewihr:

du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et le samedi de 8 h à 18 h en continu

Collecte des encombrants ménagers 2014:

Mardi 28 octobre

Tournée des levées des poubelles pour les jours fériés 2014:

Samedi 19 avril Samedi 7 juin

Samedi 12 juillet

EDF-GDF Service:

Dépannage gaz: 0800 473 333

Dépannage électrique: 09 726 750 68

Service d'urgence:

Gendarmerie: 17 Numéro européen d'urgence: 112

Pompiers: 18 Caserne: 09 67 03 45 50

SAMU: 15

Brigade Verte:

92, rue du M^{al} De Lattre de Tassigny - 68360 Soultz - Tél. 03 89 74 84 04

1, rue de la 1^{ère} Armée - 68240 Sigolsheim - Tél. 03 89 49 01 04

SPA:

Route de Scherwiller - 67600 Ebersheim - Tél. 03 88 57 64 68

Presse (correspondants)

- DNA: M. Francis ENTZMANN - 11 faubourg S^t-Pierre - 68750 BERGHEIM

☎ 03 89 73 65 70 - Fax 03 89 73 61 26

- L'Alsace: M. Georges LAFLUTE - 14 rue du Silberberg - 68590 RORSCHWIHR

☎ 03 89 73 25 24 - 06 84 41 72 43

Presbytère catholique: 68750 Bergheim

Tél. 03 89 73 63 20

Assistance sociale: 70, rue du 3 Décembre -

68150 Ribeauvillé - Tél. 03 89 73 61 65

Point gérontologique: 90, Grand'Rue

68150 Ribeauvillé - Tél. 03 89 78 27 61

DON DU SANG

**Collectes de sang
prévues en 2014:**

Saint-Hippolyte

lundi 27 janvier

Rorschwihr

lundi 30 avril

Rorschwihr

jeudi 31 juillet

Rodern

mercredi 22 octobre

*Pour plus de renseignements
prendre contact directement avec :*

ESF de Colmar au 03 89 30 12 60



10+5 ans

■ **La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014**

L'État simplifie vos démarches

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/> <http://www.diplomatie.gouv.fr/>

ALERTEBUS

Le Conseil Général, depuis la rentrée 2013, a mis en service une information en cas de décision d'annulation des **transports scolaires** suite à des **intempéries** par le biais d'une alerte SMS directement sur le téléphone portable. L'envoi de SMS ne concerne pas d'éventuelles perturbations du service quotidien, mais les décisions prises par le Conseil Général de suppression totale ou sur une zone localisée des transports scolaires, notamment en cas d'intempéries hivernales. Chaque usager et toute personne intéressée peut s'inscrire sur le site internet dédié et dénommé www.alertebus.cg68.fr

RÉCOLTES

Déclaration de récolte 2013

	Superficie de récolte en ares	volume HL
Alsace	18 669,59	12 614,88
Alsace communale	1 102,50	534,30
Alsace Grand Cru	122,66	59,75
Alsace Lieu-dit	1 683,49	780,48
Crémant d'Alsace	3 844,01	2 885,99
Pinot Noir	2 537,59	1 525,05
Pinot Noir Rouge	459,11	203,00
Surface totale	28 418,95	18 604,55

- JANVIER** 7 Réception du Nouvel An (municipalité) - *Salle des Fêtes, 18 h*
14 Audition de l'Épiphanie (École de Musique) - *Maison des Associations, 19 h*
25 Soirée à thème (Association Sportive) - *Salle des Fêtes, 20 h*
29 Assemblée générale (Au Fil des Idées) - *Maison des Associations, 20 h*

- FÉVRIER** 1 Concert (Société de Musique) - *Salle des Fêtes, 20 h*
8 Assemblée Générale (Club Vosgien) - *Salle de Musique, 20 h*
9 Sortie demi-journée (Club Vosgien)
9 Après-midi récréative (Chorale) - *Salle des Fêtes, 14 h*
15 Assemblée générale (Diablos Rouges) - *Maison des Associations, 19 h*
23 Repas paroissial (Paroisse) - *Salle des Fêtes, 12 h*

- MARS** 1 Couscous (Amicale du Corps Intercommunal des Sapeurs-Pompiers) - *Salle des Fêtes, 20 h*
8 Assemblée Générale (Anciens Combattants) - *Salle des Fêtes, journée*
9 Loto (Association Burkina Faso) - *Salle des Fêtes, 14 h*
15 Assemblée Générale (Tennis) - *Salle des Fêtes, 19 h*
16 Sortie (Club Vosgien)

- AVRIL** 5 Haut-Rhin propre (Commune) - *Salle des Fêtes*
12 Cabaret alsacien (Comité des Fêtes) - *Salle des Fêtes, 20 h*

- Mai** 1 Fête montagnarde (Club Vosgien) - *Schaentzel, 11 h*
4 Sortie (Club Vosgien)
7 Commémoration 1945 (Municipalité, Anciens Combattants) - *monument aux Morts, S. d'honneur, 18 h*

- JUIN** 1 Slow-Up - *journée*
14 Concours de pétanque inter société - *jardin public, après-midi*
15 Sortie (Club Vosgien)
20 Fête de fin d'année (École) - *cour de l'école, 17 h*
22 Fête-Dieu avec aubade (Société de Musique) - *église, maison de retraite, 10 h*
27 Audition de fin d'année (École de musique) - *cour de l'école, 18 h*
28 Tournoi à 6 (Association sportive) - *stade, 14 h*
29 Tournoi à 6 (Association sportive) - *stade, 10 h*

- JUILLET** 5 Fête de la tarte flambée (Conseil de Fabrique) - *jardin public, 18 h*
20 Marché aux puces (Diablos Rouges) - *jardin public, Salle des Fêtes, 7 h*
27 Sortie (Club Vosgien)

- août** 2 Fête du Silberberg (Amicale du Corps Intercommunal des Sapeurs-Pompiers) - *Rorschwihr, 18 h*
3 Fête du Silberberg (Amicale du Corps Intercommunal des Sapeurs-Pompiers) - *Rorschwihr, 18 h*
6 Soirée vigneronne (Syndicat Viticole) - *jardin public, 18 h*
10 Fête patronale + apéritif concert (Société de Musique + Syndicat Viticole) - *place de l'Église, 10 h*
15 Fête du cochon de lait farci (APP) - *étang de pêche, 12 h*
24 Sortie (Club Vosgien)

- SEPTEMBRE** 14 Concert (Ass. Rénov. Chapelle) - *chapelle Sainte-Croix, 17 h*
21 Fête du vin nouveau (Société de Musique) - *jardin public, 11 h*
28 Fête du vin nouveau (Société de Musique) - *jardin public, 11 h*

- OCTOBRE** 6 Sortie (Club Vosgien)
21 ou 22 Assemblée Générale (AGSDF / Comité des Fêtes) - *sous-sol Mairie, 19 h*

- NOVEMBRE** 8 Assemblée Générale (Société de Musique) - *salle de musique, 19 h*
11 Commémoration Armistice (Municipalité) - *monument aux Morts, Salle des Fêtes, 11 h*
16 Sortie (Club Vosgien)
30 Concert de l'Avent (Municipalité, CF) - *église, 17 h*

- DÉCEMBRE** 6 Sainte-Barbe, cérémonie à Rorschwihr (Sapeurs-Pompiers) - *salle des fêtes, 17 h*
7 Sortie demi-journée (Club Vosgien)
14 Fête de Noël des Aînés (Municipalité) - *Salle des Fêtes, 12 h*
24 Messe de Minuit, vin chaud, aubade au Clocher (Comité des Fêtes, Société de Musique) - *place de l'Église, 24 h*

- JANVIER 2015** 7 Réception Nouvel-An - *salle des fêtes, 18 h*
24 Soirée à thème (Association sportive) - *salles des fêtes, 20 h*